

Etat des risques

En application des articles L 125-5, L 125-6, L125-7 et L 556-2 du Code de l'Environnement et de l'article L 121-22-5 du Code de l'Urbanisme et du Titre III du livre 1er du Code Forestier



Réalisé en ligne* par	ING-DIAG31
Numéro de dossier	2026-09-11-VINCI
Date de réalisation	16/09/2026
Localisation du bien	29, boulevard jean BRUNHES 31300 TOULOUSE
Section cadastrale	828 AB 257
Altitude	134.43m
Données GPS	Latitude 43.602088 - Longitude 1.420734
Désignation du vendeur	VINCI IMMOBILIER GRAND OUEST
Désignation de l'acquéreur	

* Document réalisé en ligne par **ING-DIAG31** qui assume la responsabilité de la localisation et de la détermination de l'exposition aux risques, sauf pour les réponses générées automatiquement par le système.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PRÉVENTION DE RISQUES				
Zonage réglementaire sur la sismicité : Zone 1 - Très faible			EXPOSÉ **	-
Commune à potentiel radon de niveau 3			NON EXPOSÉ **	-
Immeuble situé dans un Secteur d'Information sur les sols			NON EXPOSÉ **	-
Immeuble situé dans l'Obligation Légale de Débroussaillage			NON EXPOSÉ **	-
PPRn	Inondation par crue	Approuvé le 18/07/2018	NON EXPOSÉ **	-
PPRn	Inondation par crue	Approuvé le 20/12/2011	EXPOSÉ	Voir prescriptions ⁽¹⁾
PPRn	Mouvement de terrain	Approuvé le 15/07/1998	NON EXPOSÉ **	-
PPRn	Mouvement de terrain Sécheresse	Approuvé le 25/10/2010	EXPOSÉ **	-
PPRt	Effet de Surpression	Approuvé le 03/04/2014	NON EXPOSÉ **	-
PPRt	Effet de Surpression	Approuvé le 16/10/2024	NON EXPOSÉ **	-
PPRt	Effet Thermique	Approuvé le 03/04/2014	NON EXPOSÉ **	-
PPRt	Effet Thermique	Approuvé le 16/10/2024	NON EXPOSÉ **	-
PPRt	Effet Toxique	Approuvé le 03/04/2014	NON EXPOSÉ **	-
PPRt	Effet Toxique	Approuvé le 16/10/2024	NON EXPOSÉ **	-
INFORMATIONS PORTÉES À CONNAISSANCE				
-	Mouvement de terrain Affaissements et effondrements	Informatif ⁽²⁾	EXPOSÉ **	-
-	Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) applicable à partir du 01/07/2026	Informatif ⁽²⁾	EXPOSÉ **	-

** Réponses automatiques générées par le système.

⁽¹⁾ **Information Propriétaire : Votre immeuble est concerné par des prescriptions de travaux.**
Vous devez répondre manuellement sur l'imprimé Officiel (page 2) si **"OUI"** ou **"NON"** les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR ont été réalisés.
(Ceci peut concerner les PPR naturels, miniers et technologiques). Pour plus d'informations, se référer au "Règlement Plan de Prévention et Prescriptions de Travaux".

⁽²⁾ À ce jour, ce risque n'est donné qu'à titre **INFORMATIF** et n'est pas retranscrit dans l'Imprimé Officiel.

SOMMAIRE
Synthèse de votre Etat des Risques Imprimé Officiel (feuille rose/violette) Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés Extrait Cadastral Zonage réglementaire sur la Sismicité Cartographies des risques auxquelles l'immeuble est exposé Annexes : Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé Annexes : Arrêtés

Etat des risques

En application des articles L 125-5, L 125-6, L125-7 et L 556-2 du Code de l'Environnement, de l'article L 121-22-5 du Code de l'Urbanisme et du Titre III du livre 1er du Code Forestier

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° NC

du 03/10/2023

mis à jour le

Adresse de l'immeuble

29, boulevard jean BRUNHES
31300 TOULOUSE

Cadastre

828 AB 257

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **NATURELS**

prescrit ☐

anticipé ☐

approuvé ☒

¹ oui ☒ non ☐
date 20/12/2011

¹ si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

autres

inondation ☒

crue torrentielle ☐

mouvements de terrain ☐

avalanches ☐

sécheresse / argile ☒

cyclone ☐

remontée de nappe ☐

feux de forêt ☐

séisme ☐

volcan ☐

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

² oui ☒ non ☐

² si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

oui ☐ non ☐

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **MINIERS**

prescrit ☐

anticipé ☐

approuvé ☐

³ oui ☐ non ☒
date

³ si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain ☐

autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

⁴ oui ☐ non ☒

⁴ si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

oui ☐ non ☐

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **TECHNOLOGIQUES**

prescrit ☐

approuvé ☐

⁵ oui ☐ non ☒
date

⁵ si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique ☐

effet thermique ☐

effet de surpression ☐

projection ☐

risque industriel ☐

> L'immeuble est situé dans un secteur d'expropriation ou de délaissement

oui ☐ non ☒

> L'immeuble est situé en zone de prescription

⁶ oui ☐ non ☒

⁶ Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

oui ☐ non ☐

⁶ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente

oui ☐ non ☐

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité classée en

zone 1
très faible ☒

zone 2
faible ☐

zone 3
modérée ☐

zone 4
moyenne ☐

zone 5
forte ☐

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3

oui ☐ non ☒

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain se situe en secteurs d'information sur les sols (SIS)

NC* ☐ oui ☐ non ☒

* Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de l'Etat dans le département)

Information relative aux obligations légales de débroussaillage (OLD)

> Le terrain est situé à l'intérieur du zonage informatif des obligations légales de débroussaillage oui ☐ non ☒

Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

> L'immeuble est situé sur une commune exposée au recul du trait de côte et listée par décret n°2026-95 du 13 février 2026 oui ☐ non ☒

> L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme. NC* ☐ oui ☐ non ☒

* Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de la commune)

Si oui, l'horizon temporel d'exposition au recul du trait de côte est :

> d'ici à trente ans ☐

> compris entre trente et cent ans ☐

> L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone ? oui ☐ non ☐

> L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser ? oui ☐ non ☐

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe N/M/T**

** catastrophe naturelle, minière ou technologique

> L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe N/M/T oui ☐ non ☐

Documents à fournir obligatoirement

Carte Sismicité, Zonages Réglementaires, Règlements concernant le bien, Liste des arrêtés portant connaissance de l'état de Catastrophes Naturelles.

Vendeur - Acquéreur

Vendeur	VINCI IMMOBILIER GRAND OUEST	
Acquéreur		
Date	16/09/2026	Fin de validité 16/03/2027

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en **annexe** d'un contrat de vente ou de location d'un bien immobilier et à être remis, dès la première visite, au potentiel acquéreur par le vendeur. Il doit dater de moins de 6 mois et être actualisé, si nécessaire, lors de l'établissement de la promesse de vente, du contrat préliminaire ou de l'acte authentique.

L'édition et la diffusion de ce document implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente, disponibles sur le site <https://www.naturalsrisks.com/>
© 2026 Media Immo. Siège social : 124 rue Louis Baudoin 91100 CORBEIL ESSONNES - RCS EVRY 750 675 613 - RCP GENERALI N°AP 559 256

Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés

en application du chapitre IV de l'article L125-5 du Code de l'environnement

Préfecture : Haute-Garonne
Adresse de l'immeuble : 29, boulevard jean BRUNHES 31300 TOULOUSE
En date du : 16/09/2026

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Date de début	Date de Fin	Publication	JO	Indemnisé
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	30/11/1982	02/12/1982	☐
Inondations et coulées de boue	16/08/1983	19/08/1983	15/11/1983	18/11/1983	☐
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	31/12/1992	27/05/1994	10/06/1994	☐
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	30/09/1993	15/11/1994	24/11/1994	☐
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	30/09/1993	03/05/1995	07/05/1995	☐
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/06/1989	31/12/1990	12/08/1991	30/08/1991	☐
Inondations et coulées de boue	07/08/1989	07/08/1989	05/12/1989	13/12/1989	☐
Inondations et coulées de boue	13/08/1990	13/08/1990	28/03/1991	17/04/1991	☐
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1991	31/12/1991	20/10/1992	05/11/1992	☐
Inondations et coulées de boue	11/09/1991	13/09/1991	20/10/1992	05/11/1992	☐
Inondations et coulées de boue	25/09/1991	25/09/1991	20/10/1992	05/11/1992	☐
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1992	30/09/1993	03/05/1995	07/05/1995	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1992	31/12/1997	26/05/1998	11/06/1998	☐
Glissement de terrain	10/06/1992	11/06/1992	23/06/1993	08/07/1993	☐
Glissement de terrain	01/04/1993	28/02/1994	27/05/1994	10/06/1994	☐
Glissement de terrain	15/04/1993	15/04/1993	26/10/1993	03/12/1993	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/10/1993	31/12/1997	26/05/1998	11/06/1998	☐
Inondations et coulées de boue	13/07/1995	13/07/1995	24/10/1995	31/10/1995	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1998	31/12/1998	27/12/2000	29/12/2000	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1998	31/12/1999	27/12/2000	29/12/2000	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1998	30/09/2000	15/11/2001	01/12/2001	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/03/1999	31/12/1999	27/12/2000	29/12/2000	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/1999	31/12/1999	27/12/2000	29/12/2000	☐
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	☐
Inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	21/07/2000	01/08/2000	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2002	30/09/2002	08/07/2003	26/07/2003	☐
Inondations et coulées de boue	04/02/2003	05/02/2003	26/06/2003	27/06/2003	☐
Inondations et coulées de boue	16/06/2003	16/06/2003	03/10/2003	19/10/2003	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2006	31/03/2006	18/04/2008	23/04/2008	☐
Inondations et coulées de boue	15/05/2008	15/05/2008	26/06/2008	05/07/2008	☐
Inondations et coulées de boue	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2011	30/09/2011	11/07/2012	17/07/2012	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2012	31/12/2012	29/07/2013	02/08/2013	☐
Inondations et coulées de boue	24/01/2014	26/01/2014	02/10/2014	04/10/2014	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2015	30/09/2015	16/09/2016	21/10/2016	☐
Inondations et coulées de boue	22/07/2015	22/07/2015	18/11/2015	19/11/2015	☐
Inondations et coulées de boue	31/08/2015	31/08/2015	23/12/2015	22/01/2016	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2016	31/12/2016	24/10/2017	01/11/2017	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2017	31/12/2017	10/07/2018	27/07/2018	☐

Type de catastrophe	Date de début	Date de Fin	Publication	JO	Indemnisé
Inondations et coulées de boue	07/05/2018	08/05/2018	17/09/2018	20/10/2018	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2019	30/06/2019	28/07/2020	03/09/2020	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2020	30/09/2020	27/07/2021	31/08/2021	☐
Inondations et coulées de boue	09/01/2022	12/01/2022	24/01/2022	12/02/2022	☐
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2022	31/12/2022	23/07/2023	26/09/2023	☐
Inondations et coulées de boue	11/06/2023	11/06/2023	18/09/2023	20/10/2023	☐
					☐

Cochez les cases **Indemnisé** si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements.

Etabli le :

Signature / Cachet en cas de prestataire ou mandataire

Vendeur : VINCI IMMOBILIER GRAND OUEST

Acquéreur :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs.

Définition juridique d'une catastrophe naturelle :

Phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables.

Cette définition est différente de celle de l'article 1er de la loi n°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles, qui indique: "sont considérés comme effets des catastrophes naturelles [...] les dommages matériels directs ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises". La catastrophe est ainsi indépendante du niveau des dommages causés. La notion "d'intensité anormale" et le caractère "naturel" d'un phénomène relèvent d'une décision interministérielle qui déclare "l'état de catastrophe naturelle".

Source : Guide Général PPR

Extrait Cadastral

Département : Haute-Garonne

Bases de données : IGN, Cadastre.gouv.fr, Etalab

Commune : TOULOUSE

Parcelles : 828 AB 257

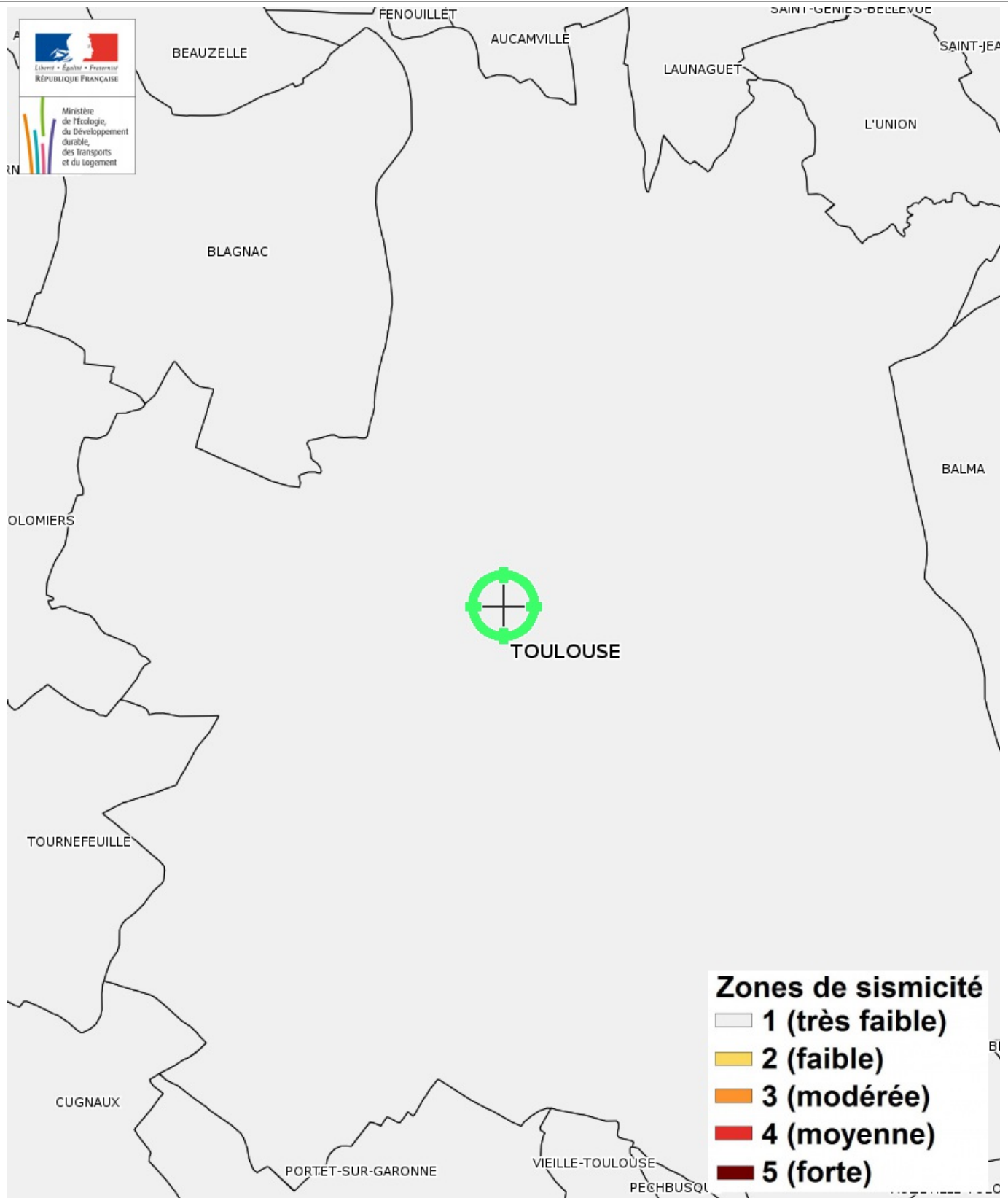


Zonage réglementaire sur la Sismicité

Département : Haute-Garonne

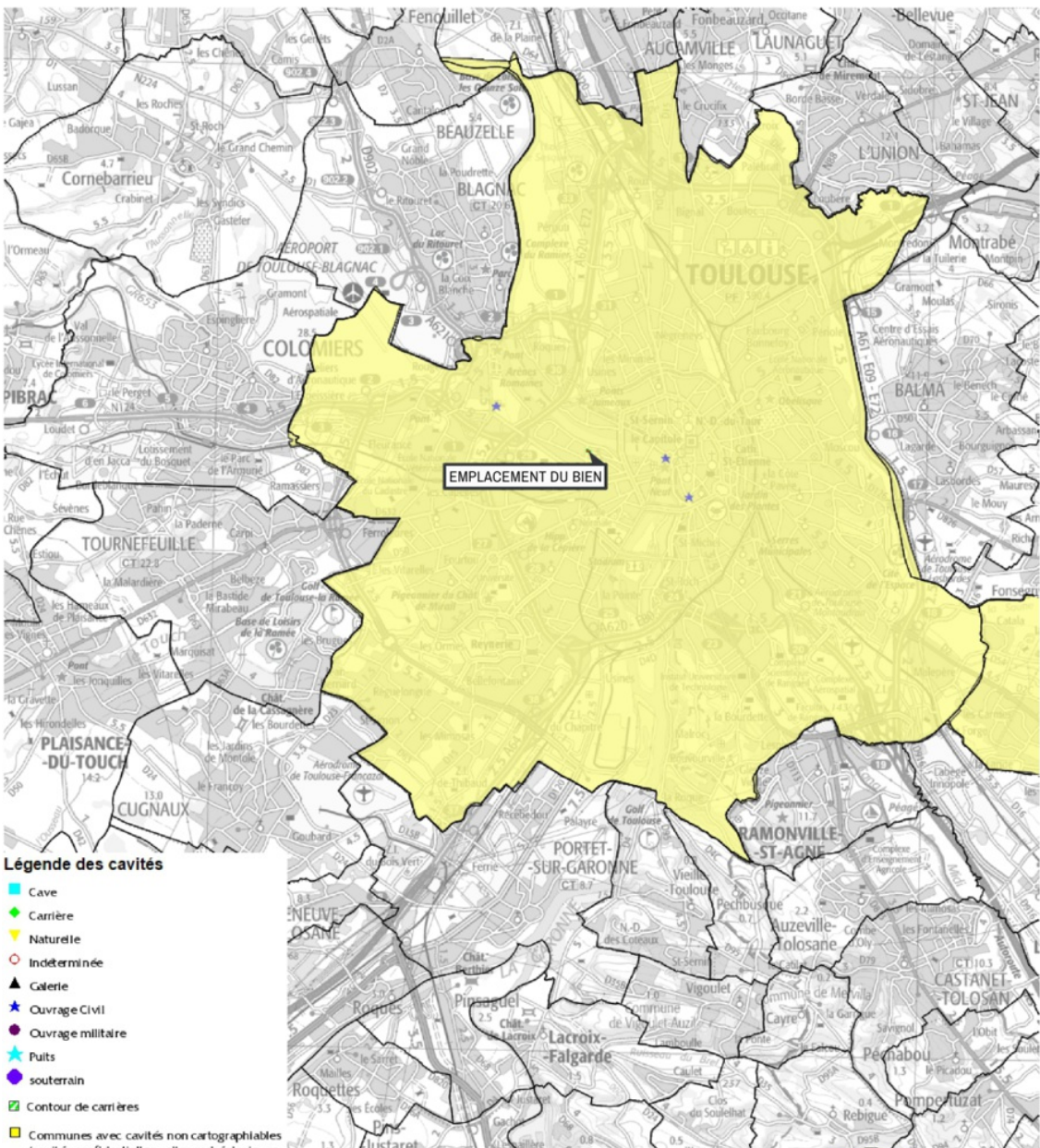
Commune : TOULOUSE

Zonage réglementaire sur la Sismicité : Zone 1 - Très faible



Carte

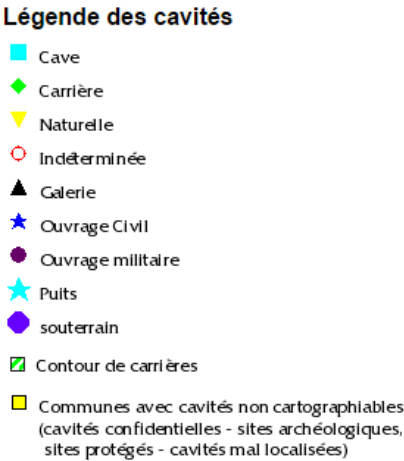
Mouvement de terrain Affaissements et effondrements



Mouvement de terrain Affaissements et effondrements Informatif

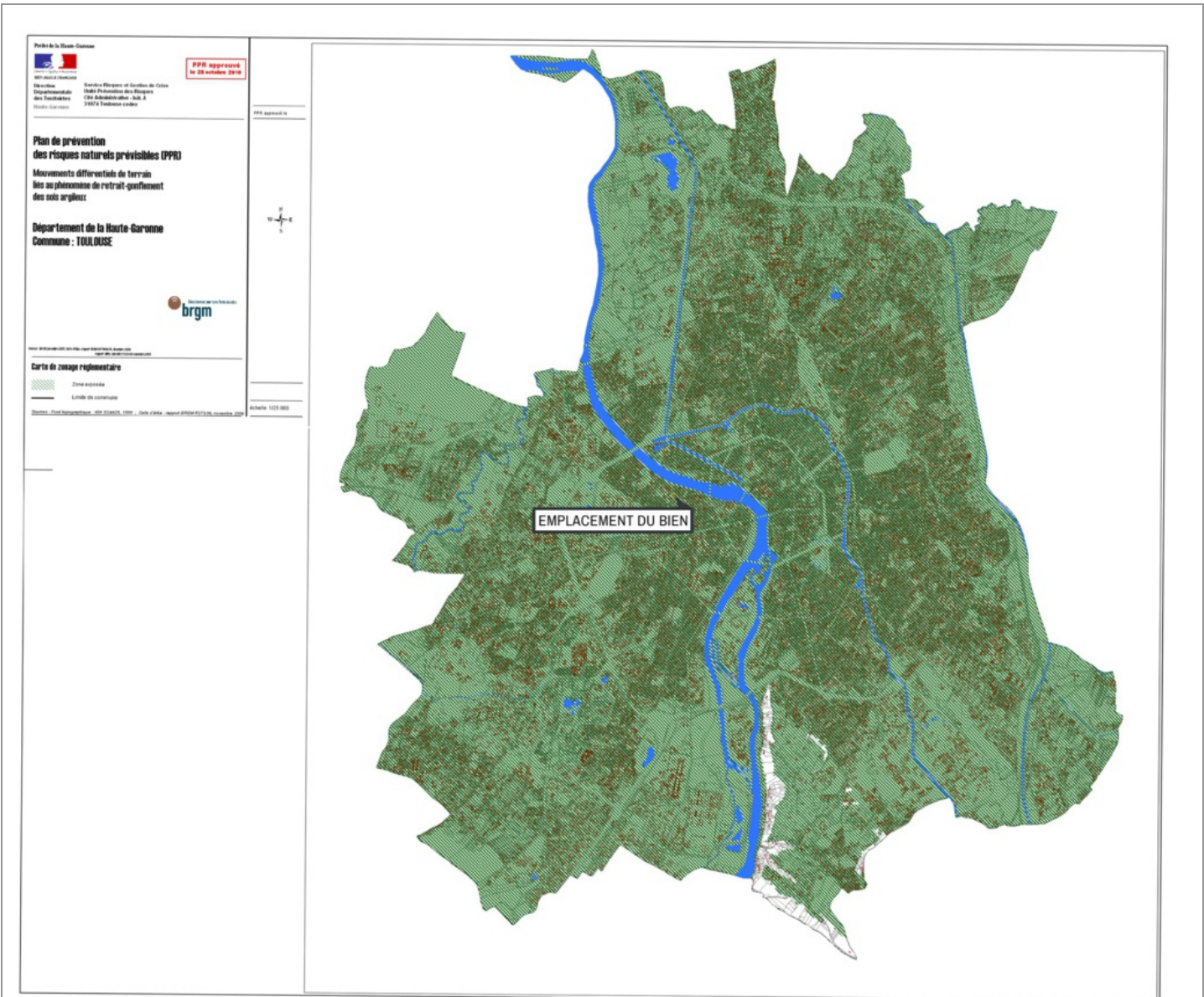
EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



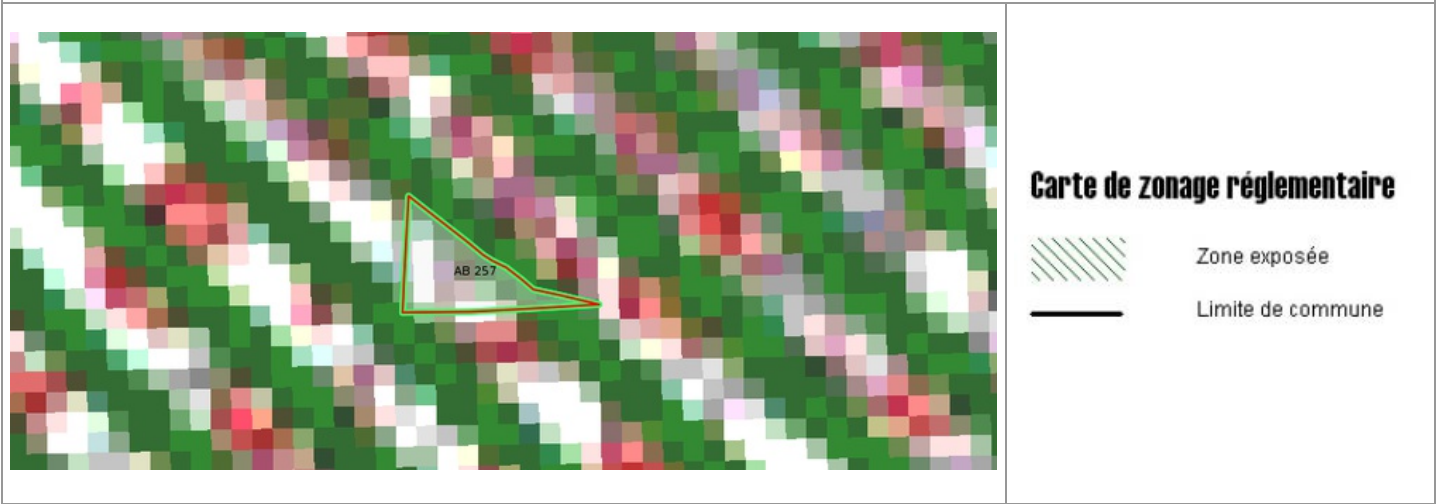
Carte

Mouvement de terrain Sécheresse

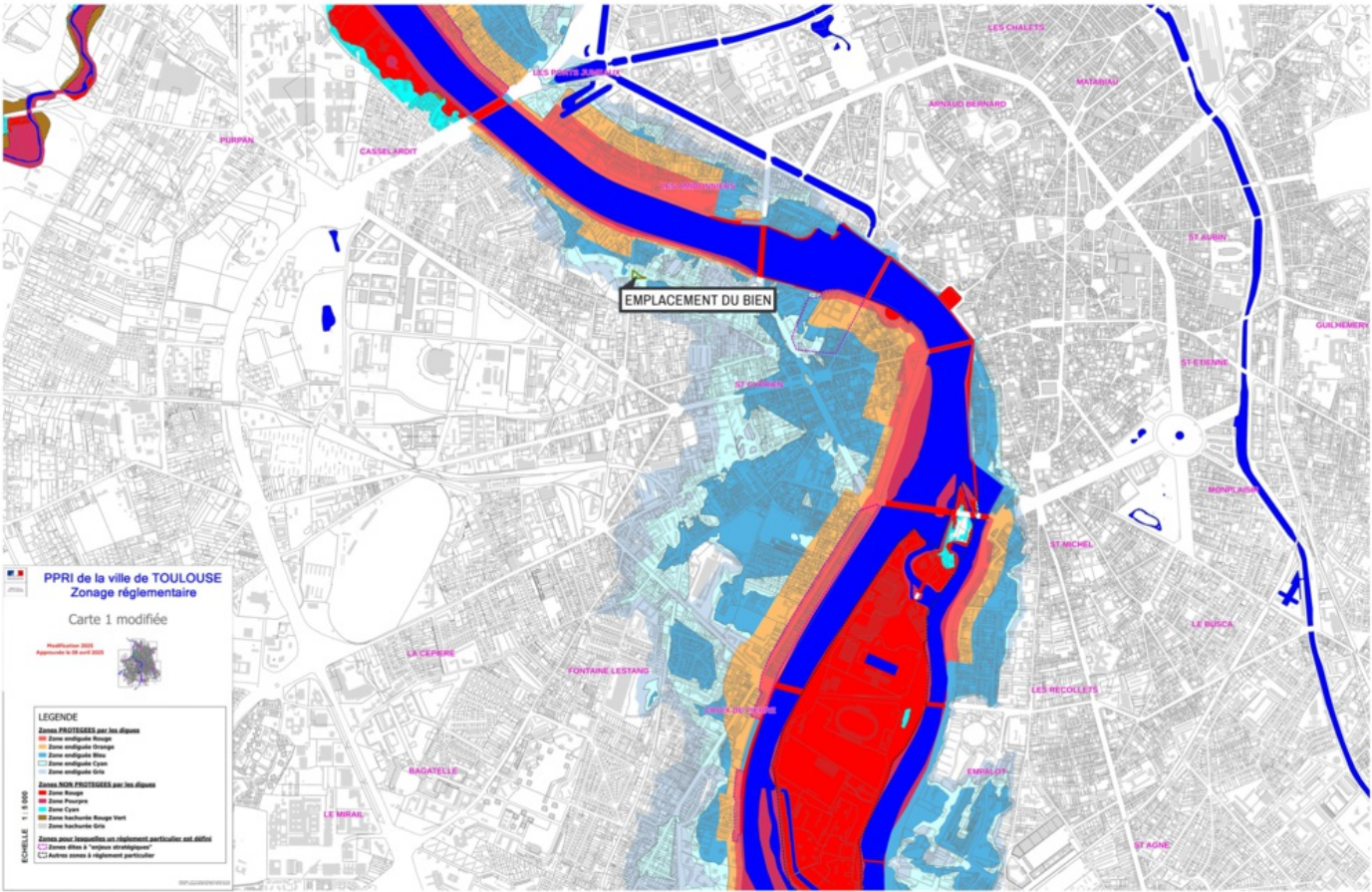


Mouvement de terrain Sécheresse Approuvé le 25/10/2010
 EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



Carte
 Inondation par crue



Inondation par crue Approuvé le 20/12/2011

EXPOSÉ

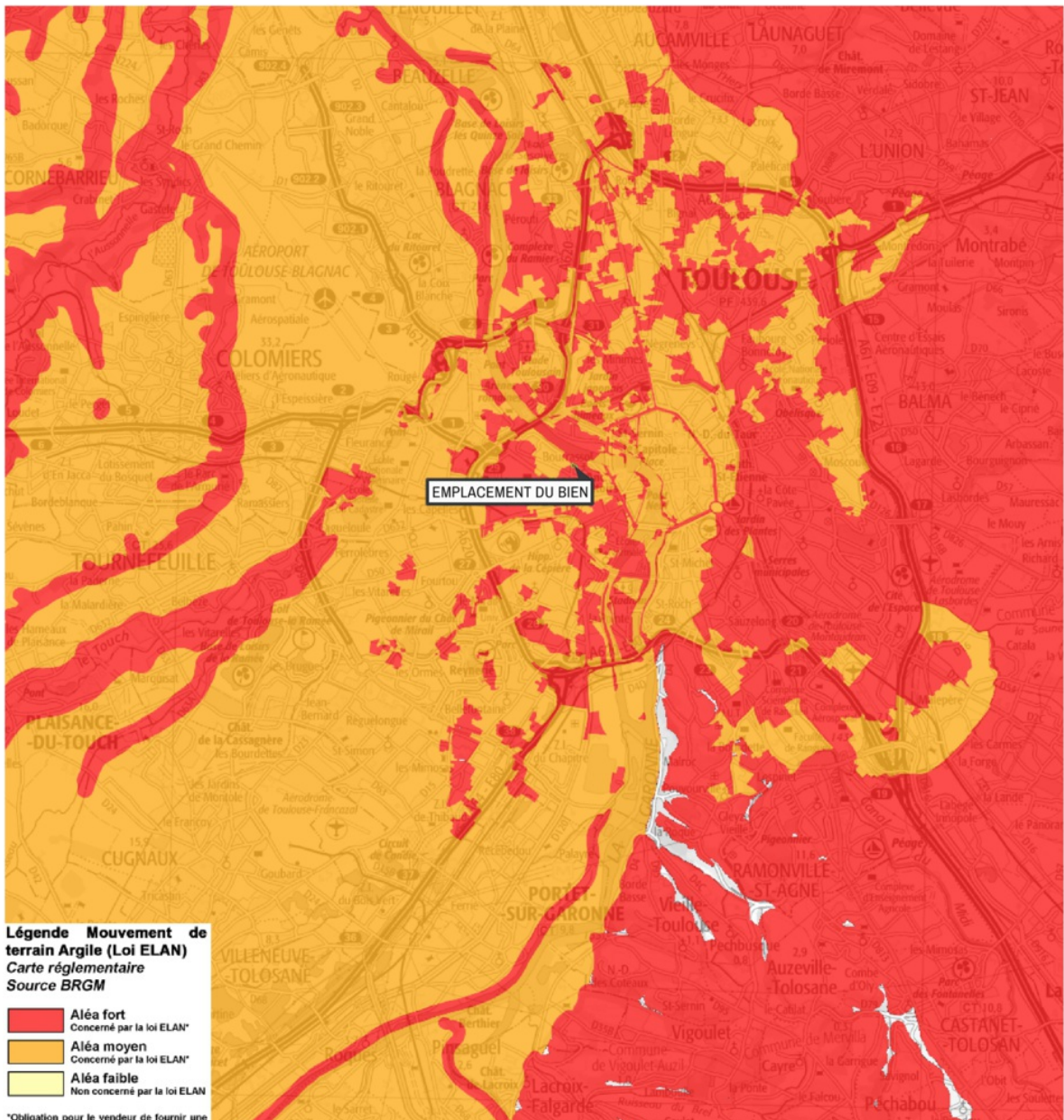
Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



- LEGENDE
- Zones PROTÉGÉES par les digues**
- Zone endiguée Rouge
 - Zone endiguée Orange
 - Zone endiguée Bleu
 - Zone endiguée Cyan
 - Zone endiguée Gris
- Zones NON PROTÉGÉES par les digues**
- Zone Rouge
 - Zone Pourpre
 - Zone Cyan
 - Zone hachurée Rouge Vert
 - Zone hachurée Gris = hors du risque
- Zones pour lesquelles un règlement particulier est défini**
- Zones dites à "enjeux stratégiques"
 - Autres zones à règlement particulier
- Dans le risque

Carte

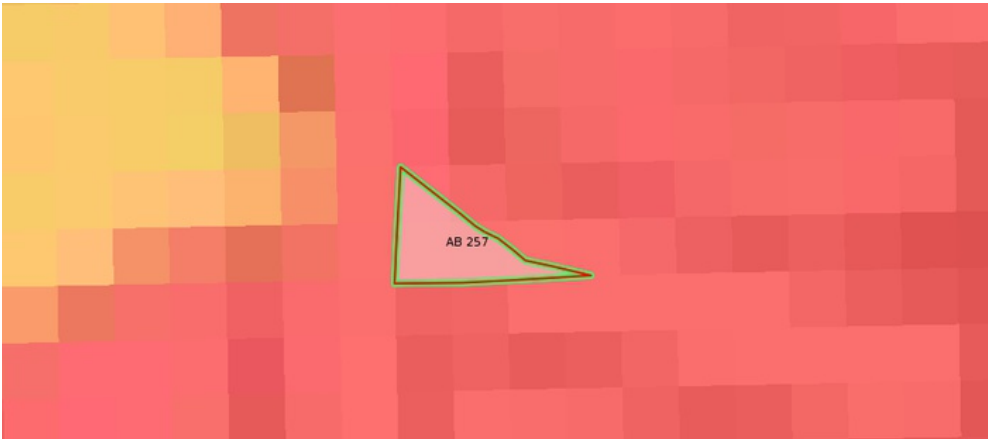
Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) applicable à partir du 01/07/2026



Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) applicable à partir du 01/07/2026 Informatif

EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



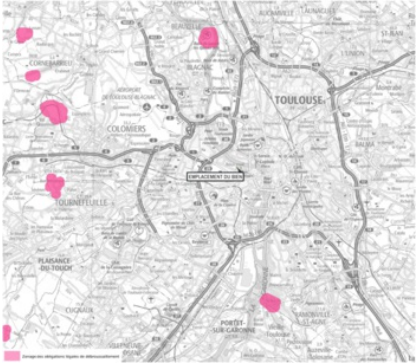
Légende Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)
Carte réglementaire
Source BRGM

- Aléa fort
Concerné par la loi ELAN*
- Aléa moyen
Concerné par la loi ELAN*
- Aléa faible
Non concerné par la loi ELAN

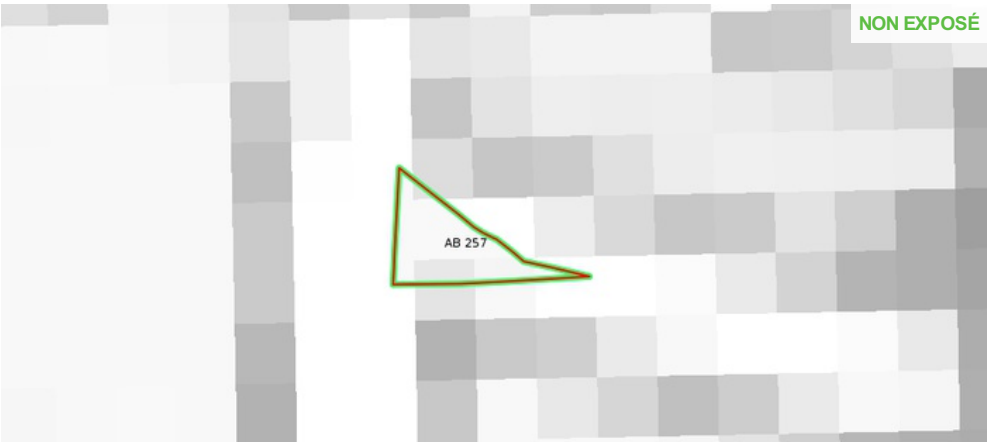
*Obligation pour le vendeur de fournir une étude géotechnique préalable en cas de vente d'un terrain non bâti constructible.

Annexes

Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé



Zoom extrait de la carte originale ci-contre



NON EXPOSÉ

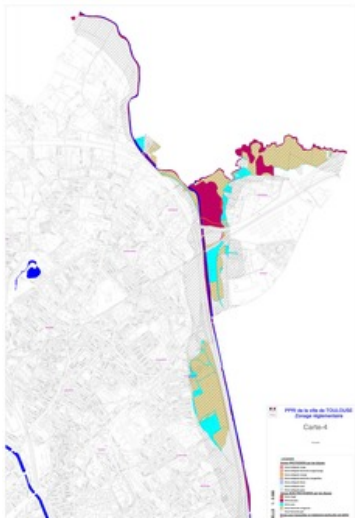
AB 257

Obligations Légales de Débroussaillage



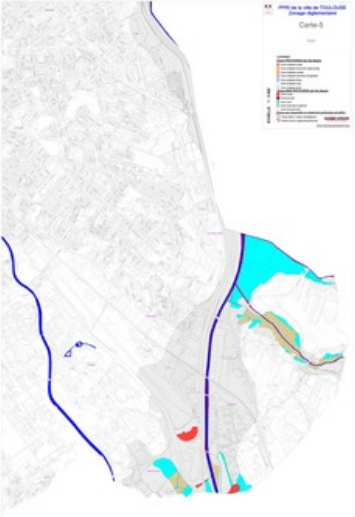
NON EXPOSÉ

Inondation par crue Approuvé le 20/12/2011



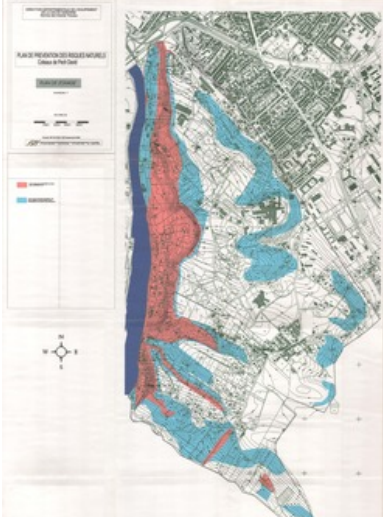
NON EXPOSÉ

Inondation par crue Approuvé le 20/12/2011



NON EXPOSÉ

Inondation par crue Approuvé le 20/12/2011

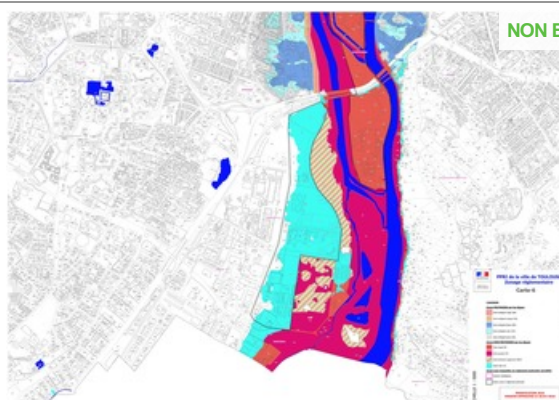


NON EXPOSÉ

Mouvement de terrain Approuvé le 15/07/1998

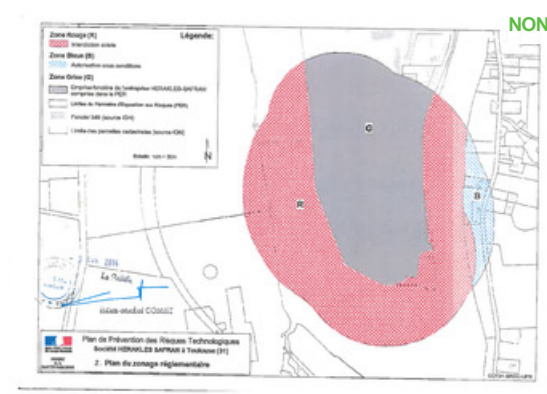
Annexes

Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé



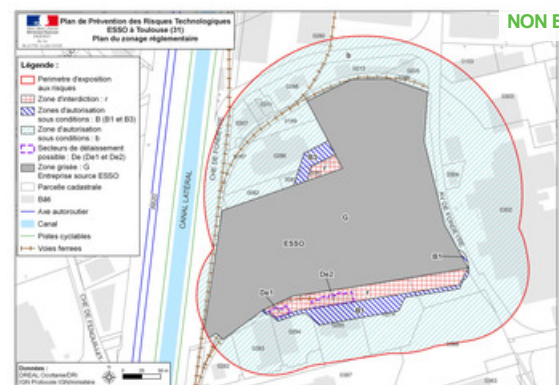
NON EXPOSÉ

Inondation par crue Approuvé le 18/07/2018



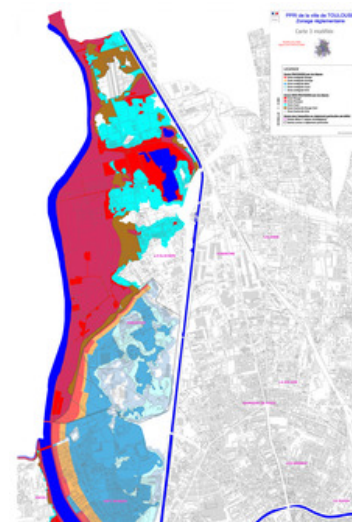
NON EXPOSÉ

Effet de Surpression Approuvé le 03/04/2014
Effet Thermique Approuvé le 03/04/2014
Effet Toxique Approuvé le 03/04/2014



NON EXPOSÉ

Effet de Surpression Approuvé le 16/10/2024
Effet Thermique Approuvé le 16/10/2024
Effet Toxique Approuvé le 16/10/2024



NON EXPOSÉ

Inondation par crue Approuvé le 20/12/2011

Annexes

Arrêtés



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE
SERVICE DU PILOTAGE ET DE LA MUTUALISATION
INTERMINISTÉRIEL
POLE AMENAGEMENT DURABLE

ARRETE

portant approbation du plan de prévention des risques technologiques
de la société HERAKLES groupe SAFRAN sur le territoire de la commune de TOULOUSE
en Haute-Garonne

**LE PREFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES,
PREFET DE LA HAUTE-GARONNE,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.515-15 à L.515-25 et R.515-39 à R.515-50 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.211-1, L.230-1 et L.300-2 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 mai 2000 modifié relatif à la prévention des accidents majeurs impliquant des substances ou des préparations dangereuses présentes dans certaines catégories d'installations classées soumises à autorisation ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 septembre 2005 relatif à l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations classées soumises à autorisation ;

Vu la circulaire du 10 mai 2010 récapitulant les règles méthodologiques applicables aux études de dangers, à l'appréciation de la démarche de réduction du risque à la source et aux plans de prévention des risques technologiques dans les installations classées en application de la loi du 30 juillet 2003 ;

Vu la circulaire interministérielle du 27 juillet 2005 relative au rôle des services de l'équipement dans les domaines de la prévention des risques technologiques et naturels ;

Vu la circulaire ministérielle du 15 novembre 2012 relative à la mise en application du décret n°2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;

Vu les arrêtés préfectoraux des 30 janvier 2008, 16 avril et 18 juin 2009, 8 avril et 4 novembre 2010, 12 janvier, 14 avril et 7 juillet 2011, 1^{er} août 2012, 29 mai et 13 décembre 2013 autorisant et réglementant les activités de la société HERAKLES-groupe SAFRAN sise sur la commune de TOULOUSE ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 juin 2009 modifié par l'arrêté préfectoral du 13 octobre 2010 portant renouvellement de la composition du CLIC SNPE Matériaux Energétiques (ex CLIC ISOCHÉM) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 août 2012 portant création de la commission de suivi de site de la société SAFRAN Héraklès ;

1, Place Saint Etienne 31038 TOULOUSE CEDEX 9 – Tél. 05 34 45 34 45
<http://www.haute-garonne.gouv.fr>

Annexes

Arrêtés

Vu l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2011 prescrivant l'établissement d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) pour la société HERAKLES groupe SAFRAN (ex SNPE Matériaux Energétiques) sur le territoire de la commune de Toulouse prorogé par arrêté préfectoral du 26 avril 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 septembre 2013 prescrivant une enquête publique du 14 octobre au 16 novembre 2013, prorogée jusqu'au 29 novembre 2013 inclus, sur le projet de plan de prévention des risques technologiques de la société Héraklès-groupe Safran, sise sur le territoire de la commune de TOULOUSE ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2014 portant modification du fonctionnement de la commission de suivi de site de la société SAFRAN Héraklès ;

Vu les études de dangers (Globale site, atelier MMH, atelier de chimie fine F1 datées de juillet 2010 et fabrication de Perchlorate d'Ammonium datée d'octobre 2008) réalisées par l'exploitant, complétées en mars 2011 ;

Vu la tierce expertise réalisée par TNO en juin 2010 et révisée en novembre 2010 ;

Vu les avis émis par les personnes et organismes associés consultés du 30 avril au 30 juin 2013 sur le projet de plan de prévention des risques technologiques de la société Héraklès-groupe Safran, avant enquête publique ;

Vu l'avis favorable de la commission de suivi de site (CSS) Héraklès en date du 21 mai 2013 sur le projet de PPRT avant enquête publique ;

Vu le rapport établi par le commissaire enquêteur et ses conclusions favorables au projet assorties de quatre réserves et de quatre recommandations reçu en préfecture le 6 janvier 2014 ;

Vu le courrier du directeur de l'établissement Héraklès de Toulouse en date du 27 février 2014 ;

Vu la consultation des usagers de la Garonne sur la modification du règlement relative aux activités nautiques ;

Vu le rapport de la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de Midi-Pyrénées et de la Direction départementale des territoires de la Haute-Garonne en date du 16 mars 2014 ;

Vu les pièces du dossier ;

Considérant que la société HERAKLES-groupe Safran, à TOULOUSE appartient à la liste prévue au IV de l'article L. 515-8 du code de l'environnement ;

Considérant la liste des phénomènes dangereux issus des études de dangers de la société HERAKLES-groupe Safran, à TOULOUSE et la nécessité de limiter l'exposition des populations aux effets de ces phénomènes dangereux ;

Considérant que les mesures définies dans le plan de prévention des risques technologiques résultent d'un processus d'analyse, d'échange, d'association et de concertation ;

Considérant que les mesures définies dans le Plan de prévention des risques technologiques permettent de limiter l'exposition des populations aux effets des phénomènes dangereux identifiés dans les études de dangers susvisées ;

Considérant que les documents du Plan de prévention des risques technologiques de la société HERAKLES-groupe Safran, à Toulouse (note de présentation, règlement, recommandations et document graphique) ont été complétés lorsque nécessaire afin de tenir compte des remarques émises lors de la consultation des personnes et organismes associés, de l'enquête publique et des réserves du commissaire enquêteur ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture :

Annexes

Arrêtés

- ARRETE -

ARTICLE 1^{er} :

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la société HERAKLES-groupe SAFRAN, sise chemin de la Loge à Toulouse, annexé au présent arrêté, est approuvé.

ARTICLE 2 :

Ce plan vaut servitude d'utilité publique au sens de l'article L.126-1 du code de l'urbanisme et devra être annexé au plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de TOULOUSE, dans un délai de trois mois à compter de la notification du présent arrêté.

ARTICLE 3 :

Les mesures de protection des populations face aux risques encourus, prescrites par le plan de prévention des risques technologiques, devront être mises en œuvre dans un délai de 5 ans à compter de la date de signature du présent arrêté, sauf délais spécifiques mentionnés dans le règlement.

ARTICLE 4 :

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques comprend :

- une note de présentation décrivant les installations ou stockages à l'origine des risques, la nature et l'intensité de ceux-ci et exposant les raisons qui ont conduit à délimiter le périmètre d'exposition aux risques ;
- des documents graphiques faisant apparaître le périmètre d'exposition aux risques et les zones et secteurs mentionnés respectivement aux articles L.515-15 et L.515-16 du code de l'environnement ;
- un règlement comportant, en tant que de besoin, pour chaque zone ou secteur :
- les mesures d'interdiction et les prescriptions mentionnées au I de l'article L.515-16 du code de l'environnement ;
- l'instauration du droit de délaissement ou du droit de préemption ;
- les mesures de protection des populations prévues au IV de l'article L.515-16 du code de l'environnement.
- les recommandations tendant à renforcer la protection des populations formulées en application du V de l'article L.515-16 du code de l'environnement.

Le dossier est tenu à la disposition du public à la Préfecture de la Haute-Garonne, ainsi qu'en mairies annexes de Lafourguette, de Niel, au point information mairie de Croix de Pierre de la commune de Toulouse et au siège de la communauté urbaine Toulouse Métropole, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux au public.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté est adressé aux personnes et organismes associés définis dans l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2011 modifié prescrivant l'établissement d'un plan de prévention des risques technologiques de la société HERAKLES-groupe SAFRAN, sur le territoire de la commune de Toulouse.

Il doit être affiché pendant un mois, aux endroits habituels d'affichage, à la mairie de Toulouse, en mairies annexes de Niel, Lafourguette, aux points information mairie de Croix de Pierre et d'Empalot de la commune de Toulouse, ainsi qu'au siège de la communauté urbaine Toulouse Métropole. L'accomplissement de cette formalité sera certifié par le maire de Toulouse et le président de la communauté urbaine Toulouse Métropole.

Mention de cet affichage est insérée, par les soins du préfet, dans deux journaux diffusés dans le département. Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Annexes

Arrêtés

ARTICLE 6 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité, soit d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Garonne, soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse :

- en l'absence de recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative ;
- à l'issue d'un recours préalable, dans les deux mois à compter de la date de notification de la réponse de l'administration, ou en l'absence de réponse de l'administration, au terme d'un délai de deux mois à compter de la réception de la demande.

ARTICLE 7 :

Le secrétaire général de la Préfecture, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région de Midi-Pyrénées, le directeur départemental des territoires de la Haute-Garonne, le maire de Toulouse et le président de la communauté urbaine Toulouse Métropole sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Toulouse, le

3 AVR. 2014

Le Préfet,

Henri-Michel COMET

Annexes

Arrêtés



**LE PREFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES,
PREFET DE LA HAUTE-GARONNE,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Direction Départementale des Territoires

Service Risques et Gestion de Crise

ARRETE PREFECTORAL

**portant approbation du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles liés aux
inondations pour la commune de TOULOUSE.**

- Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L126-1, A126-1 et R123-14
- Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L562-4 et R562-9
- Vu le code de justice administrative, notamment ses articles R421-1 et suivants
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 11 juillet 2002 prescrivant l'établissement d'un Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'inondation pour la commune de TOULOUSE,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 2 mai 2011, prescrivant l'ouverture d'une enquête publique du 15 juin au 15 juillet 2011 sur le projet de Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'inondation pour la commune de TOULOUSE,
- Vu l'avis favorable sous réserves du conseil municipal de la Ville de Toulouse,
- Vu l'avis réputé favorable de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse,
- Vu l'avis réputé favorable du Conseil Régional de Midi-Pyrénées,
- Vu l'avis réputé favorable du Conseil Général de la Haute-Garonne,
- Vu l'avis réputé favorable du Syndicat Mixte d'Etudes de l'Agglomération Toulousaine,
- Vu l'avis réputé favorable de la chambre d'agriculture de la Haute-Garonne,
- Vu les rapports et conclusions de la Commission d'Enquête en date du 9 septembre 2011,
- Vu les modifications apportées au dossier pour faire droit aux observations de la Commission d'Enquête,

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires de la Haute-Garonne

.../...

Annexes

Arrêtés

ARRETE

Article 1^{er} : Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'inondation pour la commune de TOULOUSE annexé au présent arrêté, est approuvé.

Article 2 : Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles, visé à l'article 1, vaut servitude d'utilité publique et sera, à ce titre, annexé au document d'urbanisme de la commune de TOULOUSE, en application des dispositions de l'article L 126 - 1 du code de l'urbanisme.

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet d'une mention, à la diligence du préfet et à ses frais, en caractères apparents, dans un journal diffusé dans le département.

Cet arrêté sera, en outre, publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Garonne.

Une copie du présent arrêté sera publiée par voie d'affichage en mairie de TOULOUSE à la diligence du maire, pendant un mois au minimum.

Article 4 : Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles, visé à l'article 1, est tenu à la disposition du public, tous les jours ouvrables et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux :

- 1 - à la mairie de TOULOUSE
- 2 - à la Préfecture de la Haute - Garonne.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa publication, soit d'un recours gracieux auprès du Préfet de la Haute-Garonne, soit d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Il peut faire également l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Toulouse soit :

- 1 - directement, en l'absence de recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des mesures de publicité prévues à l'article 3,
- 2 - à l'issue d'un recours préalable, dans les deux mois à compter de la date de notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Article 6 : Le Secrétaire Général de la Préfecture, le maire de la commune de TOULOUSE, le Directeur Départemental des Territoires de la Haute-Garonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Fait à Toulouse le 20 DEC. 2011

Le Préfet,

Henri-Michel COMET

Annexes

Arrêtés

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

CABINET

SERVICE INTERMINISTERIEL REGIONAL
DES AFFAIRES CIVILES ET ECONOMIQUES
DE DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

Fax : 05 61.33.36.55

Tél : 05 61.33.36.56

SIRACEDPC/ 445

Affaire suivie par :

M. BOUDIN



ARRETE

portant approbation du
Plan de Prévention des Risques
naturels prévisibles de mouvements de terrains
pour la commune de TOULOUSE.

998 - P R E F . - 3 1 / 0 / 2 3 0

**LE PREFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES,
PREFET DE LA HAUTE-GARONNE**
Officier de la Légion d'Honneur,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu la loi n° 87 - 565 du 22 juillet 1987 modifiée, relative à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie et notamment le chapitre IV,

Vu la loi n° 95 - 101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et notamment le titre II,

Vu le décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995 relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles,

Vu l'arrêté préfectoral n° 0454 du Préfet de la Haute-Garonne, en date du 9 novembre 1994, prescrivant l'établissement d'un plan d'exposition aux risques naturels des mouvements de terrain pour la commune de Toulouse sur la zone des coteaux de Pech David,

Vu l'arrêté préfectoral n° 28 du Préfet de la Haute-Garonne, en date du 3 mars 1998, prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles de mouvements de terrain pour la commune de TOULOUSE sur la zone des coteaux de Pech David,

Vu la délibération du 27 mars 1998, par laquelle le Conseil Municipal de TOULOUSE a émis un avis favorable au projet de Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles des coteaux de Pech David, que lui a transmis le Préfet de la Haute-Garonne le 11 février 1998,

Vu le rapport établi le 4 juin 1998 par Madame Michèle GARRIGUES, Commissaire Enquêteur, après l'enquête publique à laquelle il a été procédé du 6 avril 1998 au 5 mai 1998,

Annexes

Arrêtés

Sur la proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de la Région Midi-Pyrénées, Préfet de la Haute-Garonne,

ARRETE

ARTICLE 1. Le Plan de Prévention de Risques naturels prévisibles de mouvements de terrain pour la commune de TOULOUSE, annexé au présent arrêté, est approuvé.

ARTICLE 2. Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles, visé à l'article 1, vaut servitude d'utilité publique et sera, à ce titre, annexé au Plan d'Occupation des Sols de la commune de TOULOUSE en application des dispositions de l'article L 126-1 du Code de l'Urbanisme.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera publié à la diligence du préfet et à ses frais, en caractères apparents, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

Il sera également publié par voie d'affichage en mairie de TOULOUSE à la diligence du maire, pendant un mois au minimum.

ARTICLE 4. Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles, visé à l'article 1, est tenu à la disposition du public, tous les jours ouvrables et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux :

- 1 - à la mairie de TOULOUSE,
- 2 - à la Préfecture du Département de la Haute-Garonne.

ARTICLE 5. Le Secrétaire Général de la Préfecture, le maire de la commune de TOULOUSE, le Directeur Départemental de l'Equipement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Fait à TOULOUSE le **15 JUL. 1998**

LE PREFET,



Alain BIDOU

Annexes

Arrêtés



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction Départementale des Territoires

Service Risques et Gestion

Ref. : 2010.DDT.31

ARRETE PREFECTORAL

portant approbation du
**Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles de mouvements différentiels de terrain consécutifs
au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux pour la commune de TOULOUSE.**

**LE PREFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES,
PREFET DE LA HAUTE-GARONNE,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le code de l'environnement,

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004, relative à la modernisation de la sécurité civile,

Vu la loi n° 95-101 du 2 février 1995 modifiée relative au renforcement de la protection de l'environnement,

Vu le décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995 relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles ; modifié par décret n°2005-3 du 4 janvier 2005,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 02 février 2004 prescrivant l'établissement d'un Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles de mouvements différentiels de terrain consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux pour la commune de TOULOUSE,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 3 décembre 2009, prescrivant l'ouverture d'une enquête publique 4 janvier 2010 au 5 février 2010 sur le projet de Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles de mouvements différentiels de terrain consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux pour la commune de TOULOUSE,

Vu l'avis Favorable du conseil municipal de la commune de TOULOUSE en date du 25 septembre 2009,

Vu les rapports et conclusions de la Commission d'Enquête en date 9 avril 2010,

Vu les modifications apportées au dossier pour faire droit aux observations de la Commission d'Enquête,

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires de la Haute-Garonne,

.../...

Cité administrative - 2 bd Armand Duportal - BP 70001 - 31074 Toulouse cedex 9 - Tél. : 05 61 58 51 00
<http://www.haute-garonne.gouv.fr>

Annexes

Arrêtés

ARRETE

Article 1^{er} :

Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles de mouvements différentiels de terrains consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux pour la commune de TOULOUSE annexé au présent arrêté, est approuvé.

Article 2 :

Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles, visé à l'article 1^{er}, vaut servitude d'utilité publique et sera, à ce titre, annexé au document d'urbanisme de la commune de TOULOUSE en application des dispositions de l'article L 126 – 1 du code de l'urbanisme.

Article 3 :

Le présent arrêté fera l'objet d'une mention, à la diligence du préfet et à ses frais, en caractères apparents, dans un journal diffusé dans le département.

Cet arrêté sera, en outre, publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Garonne.

Une copie du présent arrêté sera publiée par voie d'affichage en mairie de TOULOUSE à la diligence du maire, pendant un mois au minimum.

Article 4 :

Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles, visé à l'article 1^{er}, est tenu à la disposition du public, tous les jours ouvrables et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux :

- 1 – à la mairie de TOULOUSE,
- 2 – à la Préfecture de la Haute – Garonne.

Article 5 :

La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès du Préfet de la Haute-Garonne, soit d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.

Il peut faire également l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Toulouse soit :

- 1 - directement, en l'absence de recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des mesures de publicité prévues à l'article 3,
- 2 - à l'issue d'un recours préalable, dans les deux mois à compter de la date de notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

.../...

Annexes

Arrêtés

Article 6 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture, le maire de la commune de TOULOUSE, le Directeur Départemental des Territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Fait à Toulouse le 25 Oct. 2010

Pour le Préfet
et par délégation
Le Secrétaire Général,
Françoise SOULIMAN

Annexes

Arrêtés



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction Départementale des Territoires

Service Risques et Gestion de Crise
Unité Prévention des Risques

Arrêté portant approbation de la modification du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation de la commune de Toulouse

Le préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L126-1, A126-1, L151-43 et L153-60 ;

Vu le code de justice administrative, notamment ses articles R421-1 et suivants ;

Vu le code de l'environnement, en particulier ses articles R562-10-1 et R562-10-2 ;

Vu la circulaire ministérielle du 28 novembre 2011 relative au décret n° 2011-765 du 28 juin 2011 relatif à la procédure d'élaboration, de révision et de modification des plans de prévention des risques naturels prévisibles ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2011 portant approbation du plan de prévention des risques (PPR) naturels prévisibles liés aux inondations pour la commune de Toulouse ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2018 portant prescription de la modification du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation de la commune de Toulouse ;

Vu la décision de l'autorité environnementale du 09 novembre 2017 après examen au cas par cas en application de l'article R.122-17 du code de l'environnement, stipulant que la modification du PPR de Toulouse n'est pas soumise à évaluation environnementale ;

Vu l'avis favorable du conseil municipal de Toulouse du 30 mars 2018 ;

Vu l'avis favorable du conseil de Toulouse Métropole du 12 avril 2018 ;

Considérant que le dossier a été mis à disposition du public du 03 mai 2018 au 15 juin 2018 inclus et qu'aucune observation n'a été émise ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de la Haute-Garonne,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La modification du plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR) de la commune de Toulouse est approuvée.

Art. 2. – Seule la carte du zonage réglementaire n°6 est modifiée. La carte n°6 du zonage réglementaire approuvée par le présent arrêté annule et remplace la carte n°6 approuvée le 20 décembre 2011. Les autres documents cartographiques, la notice de présentation et le règlement du PPRi approuvé le 20 décembre 2011 sont inchangés et restent opposables. L'additif à la notice de présentation approuvé par le présent arrêté est annexé à la notice de présentation.

Art. 3. – Le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation modifié dans les conditions décrites à l'article 2 vaut servitude d'utilité publique et sera, à ce titre, annexé aux

Annexes

Arrêtés

documents d'urbanisme des communes concernées, en application des dispositions des articles L151-43 et L153-60 du code de l'urbanisme.

Art. 4. – Le présent arrêté fera l'objet d'une mention, à la diligence du préfet et à ses frais, en caractères apparents, dans un journal diffusé dans le département.

Cet arrêté sera, en outre, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Garonne.

Une copie du présent arrêté sera publiée par voie d'affichage à la mairie de Toulouse, à la diligence du maire, ainsi qu'au siège de Toulouse Métropole, à la diligence de son président, pendant un mois au minimum.

Art. 5. – La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa publication, soit d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Garonne, soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'écologie, du développement durable, et de l'énergie.

Elle peut faire également l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Toulouse :

1 – soit directement, en l'absence de recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des mesures de publicité prévues à l'article 3,

2 – soit à l'issue d'un recours préalable, dans les deux mois à compter de la date de notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Art. 6. – Le préfet de la Haute-Garonne, le maire de la commune de Toulouse, le président de Toulouse Métropole et le directeur départemental des territoires de la Haute-Garonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le **18 JUL. 2010**

Pour le Préfet et par délégation,
La sous-préfète chargée de mission

Sabine OPPILLIART

Annexes

Arrêtés



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Arrêté préfectoral portant création des secteurs d'information des sols (SIS) dans le département de la Haute-Garonne

Le préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code de l'environnement, et en particulier ses articles L. 556-2, L. 125-6 et L. 125-7, R. 125-23 à R. 125-27, R. 125-41 à R. 125-47 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles R. 151-53 10°, R. 410-15-1, R. 442-8-1 et R. 431-16 n ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme renoué, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de secteurs d'information sur les sols (SIS) ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 29 janvier 2019 proposant la création de SIS sur les 17 communes du département de la Haute-Garonne ci-après désignées : Bagnères de Luchon, Boussens, Cadours, Cazères sur Garonne, Colomiers, Cugnaux, Colomiers, Marignac, Montréjeau, Muret, Portet sur Garonne, St Alban, St Jory, St Gaudens, Toulouse, Villefranche de Lauragais, Villemur-sur-Tarn ;

Vu les avis émis par les maires de Boussens, Villemur-sur-Tarn et par Toulouse Métropole ;

Vu l'absence de réponse, dans le délai de 6 mois, valant avis favorable, des autres communes ou EPCI consultés par courrier en date du 28 mai 2018 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création des SIS par courriers en date du 3 juillet 2018 et 4 octobre 2018 ;

Vu les observations du public recueillies entre le 3 septembre 2018 et le 28 novembre 2018 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de garantir, en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement ;

Considérant que chaque commune ou EPCI concerné du département de la Haute-Garonne a été consulté sur le ou les projet(s) de création de SIS situé(s) sur son territoire ;

Annexes

Arrêtés

Considérant que les propriétaires des terrains concernés par un projet de création d'un SIS ont été informés du projet et des modalités de consultation du public ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 3 septembre 2018 au 28 novembre 2018 ;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public concernés ne remettent pas en cause les projets de création de secteurs d'information sur les sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne,

Arrête :

Art. 1er. – Désignation des SIS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, les secteurs d'information sur les sols suivants sont créés, par ordre alphabétique des communes concernées :

BAGNERES DE LUCHON : SIS n° 31SIS4019 – ANCIENNE USINE A GAZ

BOUSSENS : SIS n° 31SIS4000 – SEUB (SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'USINE DE BOUSSENS)

CADOURS : SIS n° 31SIS4001 – SIVOM DE CADOURS – INCINERATEUR D'ORDURES MENAGERES

CAZERES SUR GARONNE : SIS n° 31SIS4015 – INCINERATEUR DE CAZERES

COLOMIERS : SIS n° 31SIS4938 – SOCIETE DES PETROLES SHELL

CUGNAUX : SIS n° 31SIS5990 – DEA de Toulouse Francazal

FENOUILLET : SIS n° 31SIS4004 – BEZIAT CASTANET
SIS n° 31SIS4931 – SOFERTI

MARIGNAC : SIS n° 31SIS4457 – ALMAMET

MONTREJEAU : SIS n° 31SIS4018 – ANCIENNE USINE A GAZ

MURET : SIS n° 31SIS4125 – LACROIX TOUS ARTIFICES SA

PORTET SUR GARONNE : SIS n° 31SIS4005 – LAFITTE (ex AUGROS PACKAGING)

SANT ALBAN : SIS n° 31SIS4027 – GERLERO ET FILS

SAINT JORY : SIS n° 31SIS4030 – BOOMERANG (BIS RECYCLAGE)

SAINT GAUDENS : SIS n° 31SIS4012 – ETABLISSEMENTS FIDELLE
SIS n° 31SIS4017 – ANCIENNE USINE A GAZ

TOULOUSE : SIS n° 31SIS4980 – AIR FRANCE
SIS n° 31SIS4937 – CARNAUD METAL BOX (groupe CROWN EUROPE)
SIS n° 31SIS4955 – EPR (ENTREPÔTS PETROLIERS REGIONAUX) DEPÔT DE TOULOUSE

2/4

Annexes

Arrêtés

SIS n° 31SIS4249 – FERRONNERIES DU MIDI Usine de l'Embouchure / ZAC des Ponts Jumeaux
SIS n° 31SIS3985 – EDF GDF SERVICES GRAND TOULOUSE (Ancienne usine à gaz)
SIS n° 31SIS4192 – HALTE GARDERIE LAPUJADE n° 310785845
SIS n° 31SIS4189 – LYCEE GUYNEMER n° 0310051M
SIS n° 31SIS4023 – ENTREPRISE MALET
SIS n° 31SIS4024 – NADAL
SIS n° 31SIS4025 – Société des PETROLES SHELL
SIS n° 31SIS4194 – SEGPA LAMARTINE n° 0311719A
SIS n° 31SIS4956 – SHELL (DEPOT DE TOULOUSE)
SIS n° 31SIS4989 – SNPE Reconversion et Services
SIS n° 31SIS4934 – TOLOCHIMIE
SIS n° 31SIS4026 – TOTAL RAFFINAGE MARKETING (J.RIEUX)

VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS : SIS n° 31SIS4958 – ANCIEN UIOM – COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

VILLEMUR SUR TARN : SIS n° 31SIS4957 – LEXSA (ex LABINAL et MOLEX)

Art. 2. – Urbanisme

Les secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr>.

Conformément aux articles L. 125-6 du code de l'environnement et R. 151-53 10° du code de l'urbanisme, les secteurs d'information sur les sols définis par le présent arrêté sont annexés au plan local d'urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur des communes concernées.

Conformément à l'article L. 556-2 du code de l'environnement, les projets de construction ou de lotissement prévus dans un secteur d'information sur les sols tel que prévu à l'article L. 125-6 du même code, font l'objet d'une étude des sols afin d'établir les mesures de gestion de la pollution à mettre en œuvre pour assurer la compatibilité entre l'usage futur et l'état des sols.

Conformément aux articles R. 431-16 n et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, pour les projets soumis à permis de construire ou d'aménager, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis une attestation garantissant la réalisation d'une étude des sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement.

Art. 3. – Obligation d'information des acquéreurs et locataires

Conformément à l'article L. 125-7 du code de l'environnement, sans préjudice de l'article L. 514-20 et de l'article L. 125-5, lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols mentionné à l'article L. 125-6 fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État, en application de l'article L. 125-6. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la résolution du contrat ou, selon le cas, de se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer. L'acquéreur peut aussi demander la réhabilitation du terrain aux frais du vendeur lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente.

3/4

Annexes

Arrêtés

Art. 3. – Notifications et publicité

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou plusieurs secteurs d'informations des sols mentionnés à l'article 1.

Il est affiché pendant un mois au siège des mairies et des EPCI compétents concernés.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de la Haute-Garonne.

Art. 4. – Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de l'affichage du présent arrêté.

Art. 5. – Exécution

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, les maires des communes désignées à l'article 1, les présidents d'EPCI dont certaines communes désignées à l'article 1 dépendent, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Occitanie, et tout agent de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 07 FEV. 2019

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

Jean-François COLOMBET

Annexes

Arrêtés



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

**Arrêté préfectoral portant abrogation de l'arrêté du 21 septembre 2017 relatif à l'information
des acquéreurs et des locataires (IAL) de biens immobiliers
sur les risques naturels et technologiques majeurs**

Le préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales;

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.125-2, L.125-5 à L.125-7 et R.125-23 à R.125-27 ;

Vu le décret du 1er octobre 2022 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires sur les risques ;

Vu le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de Monsieur Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2017 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires (IAL) de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

Considérant que l'article 236 de la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets introduit plusieurs évolutions applicables depuis le 1^{er} janvier 2023 ;

Considérant que le vendeur et le bailleur sont dans l'obligation d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur l'état des risques ;

Direction départementale des territoires
service risques et gestion de crise
1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE CEDEX 9
Tél. : 05 34 45 34 45
Site internet : www.haute-garonne.gouv.fr

1/3

Annexes

Arrêtés

Considérant que l'état des risques est accessible sur le site GÉORISQUES, à partir de l'onglet sur l'état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (<https://errial.georisques.gouv.fr>) ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne,

Arrête :

Art.1^{er} : l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2017 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires (IAL) de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs est abrogé ;

Art. 2. : toutes les communes du département de la Haute-Garonne sont concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires (IAL) de biens immobiliers concernant les risques naturels et technologiques majeurs.

Art. 3. : le site GEORISQUES, à partir de l'onglet ERRIAL (<https://errial.georisques.gouv.fr>), devient le site de référence pour la génération de l'état des risques et pollutions. Tout citoyen peut donc obtenir automatiquement un état pré-rempli des risques auxquels un bien immobilier est soumis. Il appartient aux professionnels de l'immobilier ou aux propriétaires de vérifier l'exactitude des informations contenues dans l'ERRIAL et de les compléter à partir d'informations dont ils disposent sur le bien, notamment, les sinistres que le bien a subis.

Les informations relatives aux procédures des plans de prévention des risques naturels prévisibles et technologiques sont accessibles sur le portail internet des services de l'État (www.haute-garonne.gouv.fr). Un imprimé à remplir manuellement est aussi disponible sur le site GÉORISQUES.

Art. 4. : une copie du présent arrêté est adressée aux maires, à la chambre départementale des notaires et à la chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Garonne. Le présent arrêté sera affiché en mairie.

Art. 5. : le présent arrêté peut faire, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, (et/ou publication selon l'arrêté en cause), l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Garonne ;
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre de transition écologique et de la cohésion des territoires ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse, 68 rue Raymond-IV 31000 Toulouse. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par la voie de l'application Télérecours, accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

Art. 6. : le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne et le directeur départemental des territoires de la Haute-Garonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Garonne.

Fait à Toulouse, le **- 3 OCT. 2023**

Pour le préfet
et par délégation
Le secrétaire général,

Serge JACOB

2/2

Annexes

Arrêtés



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Arrêté préfectoral portant approbation du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour de la société ESSO SAF sur le territoire de la commune de Toulouse en Haute-Garonne

Le préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 515-15 à L. 515-25 et R. 515-39 à R. 515-50 relatifs au plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ;

Vu, en particulier, l'alinéa II de l'article L. 515-22-1 du code de l'environnement encadrant la procédure simplifiée de modification d'un PPRT ;

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L. 126-1, L. 211-1, L. 230-1 et L.300-2 et R. 126-1 et R. 126-2 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 septembre 2005 relatif à l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations classées soumises à autorisation ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 mai 2014 modifié relatif à la prévention des accidents majeurs dans les installations classées mentionnées à la section 9, chapitre V, titre Ier du livre V du code de l'environnement ;

Unité inter-départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat - CS 40 331
31776 COLOMIERS cedex
Tél 05 61 15 39 99
www.haute-garonne.gouv.fr

1/5

Annexes

Arrêtés

Vu l'arrêté préfectoral du 30 avril 2015 modifié portant création de la commission de suivi des sites des établissements ESSO SAF et STCM sis à Toulouse ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 juin 2017 portant approbation du plan de prévention des risques technologiques autour des sites des sociétés ESSO SAF et STCM sur le territoire de la commune de Toulouse ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 avril 2024 portant prescription de la modification simplifiée du plan de prévention des risques technologiques des sociétés ESSO SAF et STCM à Toulouse à la suite de la cessation d'activité de la société STCM ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 mai 2024 ouvrant la consultation relative à la modification du plan de prévention des risques technologiques des sociétés ESSO SAF et STCM sur le territoire de la commune de Toulouse ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2024 portant prolongation de la consultation relative à la modification du plan de prévention des risques technologiques des sociétés ESSO SAF et STCM sur le territoire de la commune de Toulouse ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 septembre 1994 modifié autorisant l'exploitation des installations de la société ESSO SAF sur le territoire de la commune de Toulouse ;

Vu la notification de cessation d'activité du site de Toulouse, adressée le 27 novembre 2020, par la société STCM, entité du groupe Ecobat, au préfet de la Haute-Garonne en application de l'article R. 512-39-1 du code de l'environnement;

Vu l'arrêté préfectoral complémentaire du 1er juillet 2022 relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation du site, anciennement exploité par la société STCM ;

Vu le rapport du 6 octobre 2023 référencé 2023/0782 de l'inspection des installations classées de constatation de la réalisation des travaux de réhabilitation du site ;

Vu la décision de la mission régionale d'autorité environnementale n° 2023DKO56, du 17 novembre 2023, après examen au cas par cas, en application de l'article R. 122-17 du code de l'environnement, de ne pas soumettre à étude d'impact la procédure de modification du PPRT ESSO-STCM ;

Vu la circulaire ministérielle du 10 mai 2010 récapitulant les règles méthodologiques applicables aux études de dangers, à l'appréciation de la démarche de réduction du risque à la source et aux plans de prévention des risques technologiques (PPRT) dans les installations classées en application de la loi du 30 juillet 2003 ;

Vu le rapport des services instructeurs du 25 mars 2024 proposant la modification simplifiée du PPRT ;

Vu le rapport des services instructeurs du 3 septembre 2024 proposant l'approbation de la modification simplifiée du PPRT ;

Considérant la cessation d'activité définitive des installations exploitées par STCM notifiée au préfet par courrier du 27 novembre 2020 ;

Considérant la suppression des effets toxiques liées exclusivement aux activités de STCM et que seuls subsistent les effets thermiques et de surpression liés aux activités d'ESSO ;

Annexes

Arrêtés

Considérant la proposition de STCM du 27 novembre 2020 d'usage futur des terrains de type industriel et commercial et la réponse favorable de la mairie de Toulouse, le 25 février 2021 ;

Considérant les travaux de réhabilitation des terrains de STCM, encadrés par l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2022, effectués par STCM et actés par l'inspection des installations classées par rapport en date du 6 octobre 2023 ;

Considérant que la modification envisagée ne remet pas en cause l'économie générale du PPRT, la procédure simplifiée prévue à l'alinéa II de l'article L. 515-22-1 du code de l'environnement peut être mise en œuvre ;

Considérant que le public a été consulté selon les modalités prévues au II de l'article L. 123-19-2 du code de l'environnement du 12 juin au 26 juillet 2024 inclus ;

Considérant les remarques émises lors de la consultation du public ;

Considérant que le projet de modification du plan de prévention des risques technologiques n'est pas soumis à évaluation environnementale ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne,

Arrête :

Art. 1^{er} : Est approuvé, le plan de prévention des risques technologiques générés par la société ESSO SAF sur la commune de Toulouse.

Ce plan modifié de prévention des risques technologiques se substitue au plan de prévention des risques technologiques approuvé par arrêté préfectoral du 17 octobre 2016.

Art. 2 : Ce plan vaut servitude d'utilité publique au sens de l'article L. 126-1 du code de l'urbanisme et devra être annexé aux documents d'urbanisme de la commune de Toulouse, dans un délai de trois mois à compter de la notification du présent arrêté, par les soins de la commune et par le biais d'un arrêté de mise à jour de son document d'urbanisme.

Art. 3 : Les mesures de protection des populations face aux risques encourus, prescrites par le plan de prévention des risques technologiques, doivent être mises en œuvre dans les délais prévus par le règlement du PPRT.

Art. 4 : Le plan de prévention des risques technologiques comprend :

- des documents graphiques faisant apparaître le périmètre d'exposition aux risques et les zones et secteurs de délaissement possible ;
- un règlement comportant, en tant que de besoin, pour chaque zone ou secteur :
 - les mesures d'interdiction et les prescriptions ;
 - l'instauration du droit de délaissement ou du droit de préemption ;
 - les mesures de protection des populations ;

Annexes

Arrêtés

- l'échéancier de mise en oeuvre des mesures prévues par le plan ;

- des recommandations tendant à renforcer la protection des populations et formulées en application de l'article L. 515-16-8 du code de l'environnement.

Le dossier sera tenu à la disposition du public à la préfecture de la Haute-Garonne, en mairie de Toulouse Capitole, en mairies annexes des Minimes, Sept-Deniers, Trois Cocus, Lalande et au siège de Toulouse Métropole, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux au public ainsi que par voie électronique sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) d'Occitanie.

Art. 5 : Le présent arrêté sera adressé aux personnes et organismes associés définis dans l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 30 avril 2015 prescrivant le plan de prévention des risques technologiques des sociétés ESSO et STCM à Toulouse.

Le présent arrêté sera en outre publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat en Haute-Garonne et affiché pendant un mois :

- à la préfecture de la Haute-Garonne ;
- en mairie de Toulouse Capitole ;
- en mairies annexes des Minimes, Sept-Deniers, Trois Cocus, Lalande ;
- au siège de Toulouse Métropole.

Un avis concernant l'approbation de ce plan de prévention des risques technologiques sera inséré, par les soins du préfet, en caractères apparents dans deux journaux locaux habilités à insérer des annonces légales dans le département de la Haute-Garonne.

Art. 6 : Tous les frais occasionnés par l'application du présent arrêté sont à la charge de l'exploitant.

Art. 7 : Les infractions ou l'inobservation des conditions légales fixées par le présent arrêté entraîneront l'application des sanctions pénales et administratives prévues par le titre VII du livre 1^{er} du code de l'environnement.

Art. 8 : Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction.

Il peut être déféré auprès du tribunal administratif de Toulouse :

1° par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L. 211-1 et L. 511-1 du code de l'environnement dans un délai de quatre mois à compter de la publication ou de l'affichage de la présente décision.

2° par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision leur a été notifiée.

Le tribunal administratif peut être saisi, non seulement par courrier mais également par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien <https://www.telerecours.fr/>.

Art. 9 : Conformément aux dispositions de l'article R. 181-44 du code de l'environnement, une copie du présent arrêté demeure déposée en mairie de Toulouse et peut y être consultée par tout intéressé. Un extrait de cet arrêté est affiché en mairie de Toulouse pendant une durée minimum d'un mois. Le maire fait connaître par procès-verbal, adressé à la préfecture de la Haute-Garonne, l'accomplissement de cette formalité. L'arrêté est publié sur le site internet de la préfecture de la Haute-Garonne

Annexes

Arrêtés

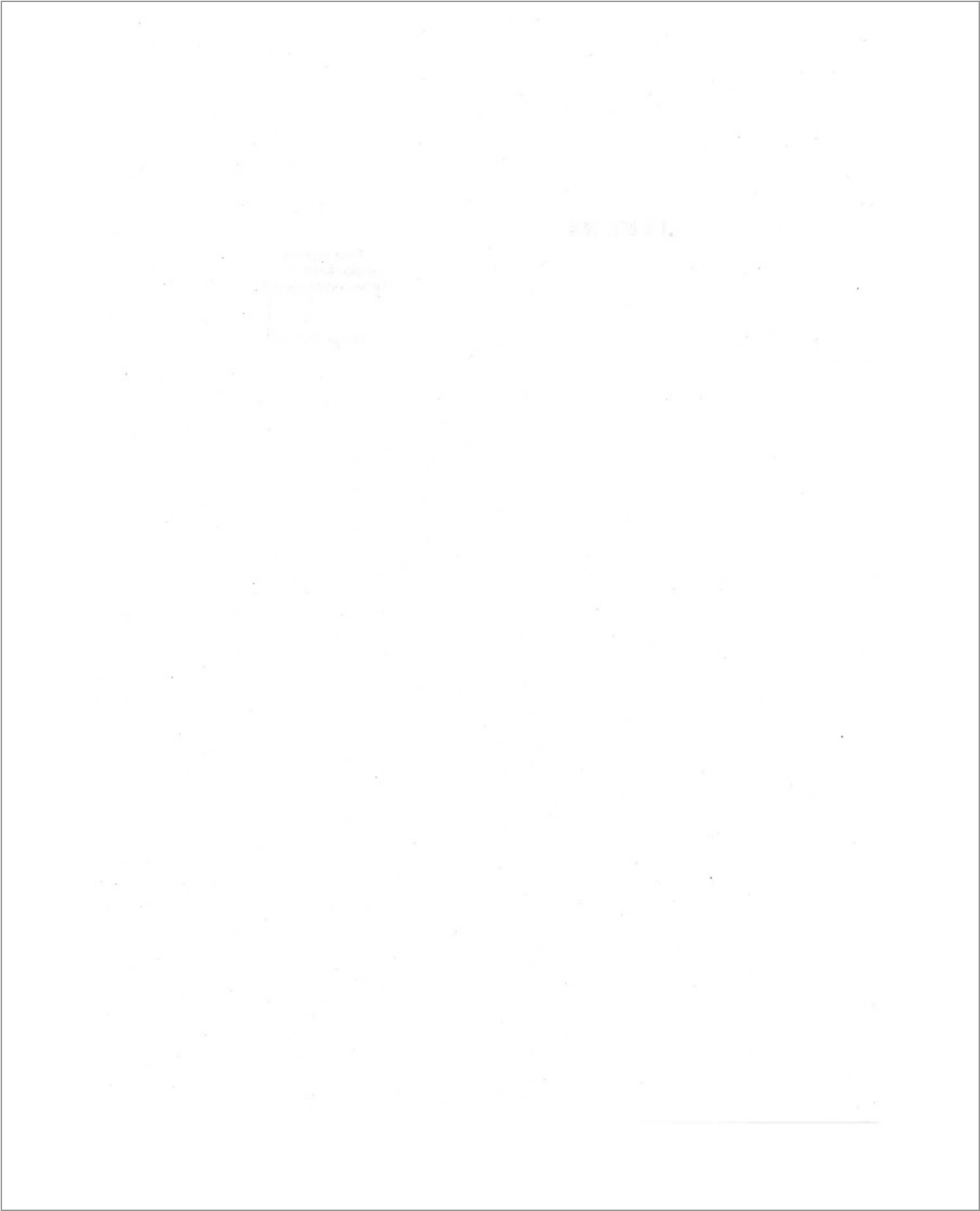
pendant une durée minimale de quatre mois.

Art. 10 : Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Occitanie, la directrice départementale des territoires de la Haute-Garonne, le maire de Toulouse et le président de Toulouse Métropole sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 16 OCT. 2024

Pour le préfet
et par délégation :
Le secrétaire général,
Serge JACOB

Annexes
Arrêtés



Annexes

Arrêtés



Direction départementale
des territoires

Arrêté préfectoral portant approbation de la modification du plan de prévention des risques naturels prévisibles liés aux inondations sur la commune de Toulouse

Le préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 562-1 et suivants, R. 562-1 et suivants ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de l'urbanisme ;
Vu le code des assurances ;
Vu le code de la construction et de l'habitation ;
Vu le décret du 11 janvier 2023 nommant M. Pierre-André DURAND, préfet hors classe, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne ;
Vu l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2011 portant approbation du plan de prévention des risques (PPR) naturels prévisibles liés aux inondations pour la commune de Toulouse ;
Vu l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2018 portant approbation de la modification du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation de la commune de Toulouse ;
Vu l'arrêté du 10 mars 2022 portant approbation du plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027 du bassin Adour-Garonne ;
Vu l'arrêté du 30 octobre 2024 portant prescription de la modification du plan de prévention des risques naturels prévisibles liés aux inondations sur la commune de Toulouse ;
Vu l'avis favorable du conseil municipal de Toulouse du 28 novembre 2024 ;
Vu l'avis favorable du conseil de Toulouse Métropole du 12 décembre 2024 ;
Considérant la mise à disposition du public du 22 janvier 2025 au 21 février 2025 et le bilan de la concertation réalisé ;
Considérant que le plan de prévention des risques naturels prévisibles de la commune de Toulouse prévoit la modification du zonage réglementaire à l'arrière des digues des Amidonniers et des Sept Deniers à l'issue des travaux de réfection de l'ouvrage de protection ;
Considérant que les travaux de réfection des digues des Amidonniers et des Sept Deniers ont été achevés en 2019 ;

Direction départementale des territoires
service risques et gestion de crise
1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE CEDEX 9
Tél. : 05 34 45 34 45
Site internet : www.haute-garonne.gouv.fr

1/2

Annexes

Arrêtés

Considérant que la modification du zonage réglementaire et des documents graphiques fait suite aux travaux de réfection susmentionnés et ne porte pas atteinte à l'économie générale du PPR ;

Considérant la nécessité d'informer la population sur les risques auxquels elle est exposée ;

Sur proposition de la directrice départementale des territoires de la Haute-Garonne,

Arrête :

Art. 1^{er} - Le présent arrêté porte sur la modification du PPRi de la commune de Toulouse approuvé le 20 décembre 2011 et modifié le 18 juillet 2018 et vaut approbation de celle-ci.

Art. 2 - La modification porte uniquement sur les cartes 1 et 3 du zonage réglementaire du PPRi de Toulouse : seules les zones hachurées Rouge-Orange Inondation (HROid) et Orange-Bleu Inondation (HOBid) situées à l'arrière des digues des Amidonniers et des Sept Deniers ayant fait l'objet de travaux de réfection sont modifiées.

Les cartes n° 1 et 3 du zonage réglementaire, approuvées par le présent arrêté, annulent et remplacent les cartes n° 1 et 3 approuvées le 20 décembre 2011. Les autres documents cartographiques, la notice de présentation et le règlement du PPRi en vigueur sont inchangés et restent opposables. L'additif à la notice de présentation approuvé par le présent arrêté est annexé à la notice de présentation.

Art. 3 - Le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation modifié dans les conditions décrites à l'article 3 vaut servitude d'utilité publique et sera, à ce titre, annexé aux documents d'urbanisme des communes concernées, en application des dispositions des articles L. 151-43 et L. 153-60 du code de l'urbanisme.

Art. 4 - Le présent arrêté fera l'objet d'une mention, à la diligence du préfet et à ses frais, en caractères apparents, dans un journal diffusé dans le département. Cet arrêté sera, en outre, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Garonne. Une copie du présent arrêté sera publiée par voie d'affichage à la mairie de Toulouse, à la diligence du maire, ainsi qu'au siège de Toulouse Métropole, à la diligence de son président, pendant un mois au minimum.

Art. 5 - La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa publication, soit d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Garonne, soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Elle peut faire également l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Toulouse :
1 – soit directement, en l'absence de recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des mesures de publicité prévues à l'article 5,

2 – soit à l'issue d'un recours préalable, dans les deux mois à compter de la date de notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Art. 6 - Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, la directrice départementale des territoires de la Haute-Garonne et le président de Toulouse Métropole, maire de Toulouse, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 09 AVR. 2025



Pierre-André DURAND

Annexes

Arrêtés



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement d'Occitanie**

**Direction départementale
des territoires**

Arrêté préfectoral complémentaire portant modification de la liste des secteurs d'information sur les sols (SIS) dans le département de la Haute-Garonne

Le préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement, et en particulier ses articles L. 125-6, R. 125-41 à R. 125-47 concernant les secteurs d'information sur les sols (SIS), L. 556-2, R. 556-2 à R. 556-5 sur la gestion des sites et sols pollués, L. 125-7, R. 125-23 à R. 125-27 relatifs à l'information des acquéreurs et locataires et L. 123-19-1 et suivants relatifs à la participation du public hors procédure particulière ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles R. 410-15-1, R. 431-16, R. 442-8-1 concernant les autorisations d'urbanisme sur les terrains situés en SIS et les articles R. 151-53 et R. 161-8 relatifs à l'annexion des SIS aux plans locaux d'urbanisme et aux cartes communales ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration des SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 février 2019 portant création des secteurs d'information sur les sols (SIS) dans le département de la Haute-Garonne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2024 portant ouverture d'une consultation au public portant sur le projet de création de secteurs d'information sur les sols (SIS) sur les communes de BOUSSENS, CIER-DE-LUCHON, COLOMIERS, MANCIOUX, MARIGNAC, MAZÈRES-SUR-SARLAT, TOULOUSE, ESCALQUENS, FOURQUEVAUX, LABARTHE-SUR-LÈZE, LABÈGE, SEILH, VALENTINE, ET CUGNAUX ;

Vu la consultation du 10 octobre 2024 des communes et établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière d'urbanisme, concernés par une création de SIS ;

Unité inter-départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat - CS 40 331
31776 COLOMIERS cedex
Tél 05 61 15 39 99
Site internet : www.haute-garonne.gouv.fr

1/6

Annexes

Arrêtés

Vu l'absence de réponse dans le délai de six mois valant avis favorable des communes de BOUSSENS, CIER-DE-LUCHON, COLOMIERS, MANCIOUX, MARIGNAC, MAZÈRES-SUR-SARLAT, TOULOUSE, ESCALQUENS, FOURQUEVAUX, LABARTHE-SUR-LÈZE, LABÈGE, SEILH, VALENTINE ET CUGNAUX ;

Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de SIS par courriers du 23 septembre 2024 ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 16 mai 2025 proposant la création de SIS sur les communes de la Haute-Garonne suivantes : BOUSSENS, CIER-DE-LUCHON, COLOMIERS, MANCIOUX, MARIGNAC, MAZÈRES-SUR-SARLAT, TOULOUSE, ESCALQUENS, FOURQUEVAUX, LABARTHE-SUR-LÈZE, LABÈGE, SEILH, VALENTINE ET CUGNAUX ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de garantir, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement ;

Considérant que chaque commune ou établissement public de coopération intercommunale concerné du département de la Haute-Garonne a été consulté sur le ou les projet(s) de création de SIS situé(s) sur son territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains concernés par un projet de création d'un SIS ont été informés du projet et des modalités de consultation du public ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 8 octobre au 8 novembre 2024 ;

Sur proposition du chef de l'unité inter-départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie,

Arrête :

Art. 1^{er} : Désignation des SIS ajoutés

Conformément à l'article R. 125-47 du code de l'environnement, la liste des secteurs d'information sur les sols (SIS) du département de la Haute-Garonne est complétée par la création des SIS suivants par ordre alphabétique des communes concernées :

BOUSSENS et MANCIOUX :

- SSP n° 39409920101 – EAP Dégazolinage

CIER-DE-LUCHON :

- SSP n° 00063670101 – Usine de minium

COLOMIERS :

- SSP n° 6490400101 – CAZENAVE PIECES AUTOS

CUGNAUX :

- SSP n° 6462660101 – DAMETTO – station service ESSO

ESCALQUENS :

- SSP n° 00027880101 – TOTAL MARKETING SERVICES

2/6

Annexes

Arrêtés

FOURQUEVAUX :

- SSP n° 6446320101 – CHAMPEAU S.A

LABARTHE-SUR-LEZE :

- SSP n° 00065260101 – PAUL BOYE Technologies

LABEGE :

- SSP n° 00065270101 – GREEN PARK

MARIGNAC :

- SSP n° 00020170101 – PECHINEY BATIMENTS

MAZERES-SUR-SALAT :

- SSP n° 6456330101 – IONS SERVICES

SEILH :

- SSP n° 6451830101 – CARRION JEAN-MARIE

TOULOUSE :

- SSP n° 6453010201 – DUNLOP
- SSP n° 41830600101 – Ex CEAT quartier du Guillaumet
- SSP n° 41328950101 – GRANDE PAROISSE (ancienne décharge)
- SSP n° 00065300101 – ZAC GARONNE

VALENTINE :

- SSP n° 6447140201 – LAFFORGUE Jean

Art. 2 : Publication et urbanisme

L'ensemble des SIS du département de la Haute-Garonne et notamment ceux mentionnés à l'article 1^{er} du présent arrêté sont publiés sur le site internet <https://www.georisques.gouv.fr/>.

La liste à jour des SIS du département de la Haute-Garonne figure en annexe du présent arrêté.

Conformément aux articles L. 125-6 du code de l'environnement et R. 151-53 10° du code de l'urbanisme, les secteurs d'information sur les sols définis par le présent arrêté sont annexés au plan local d'urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur des communes concernées.

Conformément à l'article L. 556-2 du code de l'environnement, les projets de construction ou de lotissement prévus dans un secteur d'information sur les sols, tel que prévu à l'article L. 125-6 du même code, font l'objet d'une étude des sols afin d'établir les mesures de gestion de la pollution à mettre en œuvre pour assurer la compatibilité entre l'usage futur et l'état des sols.

Conformément aux articles R. 431-16 et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, pour les projets soumis à permis de construire ou d'aménager, le maître d'ouvrage fournit, dans le dossier de demande de permis, une attestation garantissant la réalisation de cette étude des sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement.

SODAL ag 93

Annexes

Arrêtés

Art. 3 : Obligation d'information des acquéreurs et locataires

Conformément à l'article L. 125-7 du code de l'environnement, sans préjudice de l'article L. 514-20 et de l'article L. 125-5, lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols mentionné à l'article L. 125-6 fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État, en application de l'article L. 125-6. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la résolution du contrat ou, selon le cas, de se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer. L'acquéreur peut aussi demander la réhabilitation du terrain aux frais du vendeur lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente.

Art. 4 : Notifications et publicité

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1^{er}.

Il est affiché pendant un mois au siège des mairies et des établissements publics de coopération intercommunale compétents concernés.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de la Haute-Garonne.

Art. 5 : Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage.

Le tribunal administratif peut être saisi, non seulement par courrier mais également par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien <https://www.telerecours.fr/> dans les cas et conditions prévus à l'article R. 414-6 du code de la justice administrative.

Art. 6 : Exécution

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie, les maires des communes désignées à l'article 1^{er}, les présidents d'établissements publics de coopération intercommunale dont certaines communes désignées à l'article 1^{er} dépendent et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 16 JUIN 2025

Pour le préfet
et par délégation :
Le secrétaire général
Serge JACOB

Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS)*

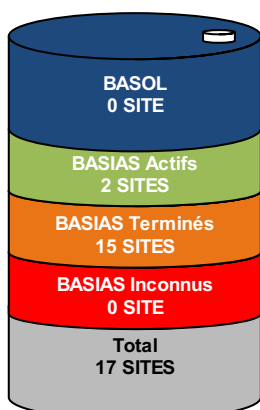


Réalisé en ligne** par Media Immo
Pour le compte de ING-DIAG31
Numéro de dossier 2026-09-11-VINCI
Date de réalisation 16/09/2026

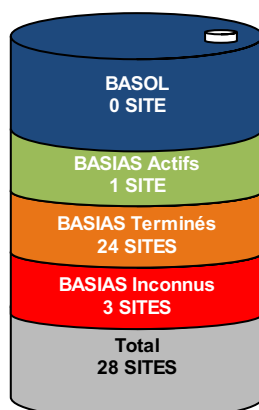
Localisation du bien 29, boulevard jean BRUNHES
31300 TOULOUSE
Section cadastrale AB 257
Altitude 134.43m
Données GPS Latitude 43.602088 - Longitude 1.420734

Désignation du vendeur VINCI IMMOBILIER GRAND OUEST
Désignation de l'acquéreur

Dans un rayon de
200m autour du bien



Dans un rayon entre
200m et 500m du bien



Conclusion

A ce jour et selon les informations transmises par le BRGM et le MEDDE, il s'avère qu'à moins de 500m du bien :

- ➔ 0 site pollué (ou potentiellement pollué) est répertorié par **BASOL**.
- ➔ 45 sites industriels et activités de service sont répertoriés par **BASIAS**.
- ➔ 45 sites sont répertoriés au total.

MEDIA IMMO
124, rue Louis Baudoin
91100 CORBEIL ESSONNES
Tél. 01 60 90 80 85
SIRET 750 675 613 RCS EVRY

Fait à Corbeil Essonnes, le 16/09/2026

* Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ERPS du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données BASOL, BASIAS, CASIAS et des futurs SIS soient à jour.

Document réalisé à partir des bases de données **BASIAS**, **BASOL** et **CASIAS**

(gérées par le **BRGM** - Bureau de Recherches Géologiques et Minières et le **MEDDE** - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)

SOMMAIRE

Synthèse de votre Etat des Risques de Pollution des Sols

Qu'est-ce que l'ERPS ?

Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien

Inventaire des sites BASOL / BASIAS situés à moins de 200m du bien, 500m du bien et non localisés

Qu'est-ce que l'ERPS ?

Ce document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

Qu'est-ce qu'un site pollué ?

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.

Comment sont établis les périmètres et attributs des futurs SIS ?

Le préfet élabore la liste des projets de SIS et la porte à connaissance des maires de chaque commune. L'avis des maires est recueilli, puis les informations de pollution des sols sont mises à jour grâce à la contribution des organismes participants. Ces secteurs seront représentés dans un ou plusieurs documents graphiques, à l'échelle cadastrale.

Quels sont les derniers changements ?

Le décret n° 2022-1289 du 1er octobre 2022 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires sur les risques vient renforcer le formalisme de l'état de pollution des sols. Depuis le 1er janvier 2023, l'ERP doit mentionner le dernier arrêté pris par le préfet sur l'existence d'un SIS, la date d'élaboration, le numéro des parcelles concernées, ainsi que des dispositions réglementaires, tout en reprenant les informations à disposition dans le système d'information géographique (art R125-26 du Code de l'environnement).

Que signifient BASOL, BASIAS et CASIAS ?

➡ **BASOL** : BAse de données des sites et SOLs pollués (ou potentiellement pollués) par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

➡ **BASIAS** : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service, réalisée essentiellement à partir des archives et gérée par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières). **Il faut souligner qu'une inscription dans BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.**

➡ **CASIAS** : Carte des Anciens Sites Industriels et Activités de Service, présentant l'historique des activités industrielles ou de services que se sont succédé au cours du temps. **CASIAS ne préjuge pas d'une pollution effective des sols des établissements recensés.**

Que propose Media Immo ?

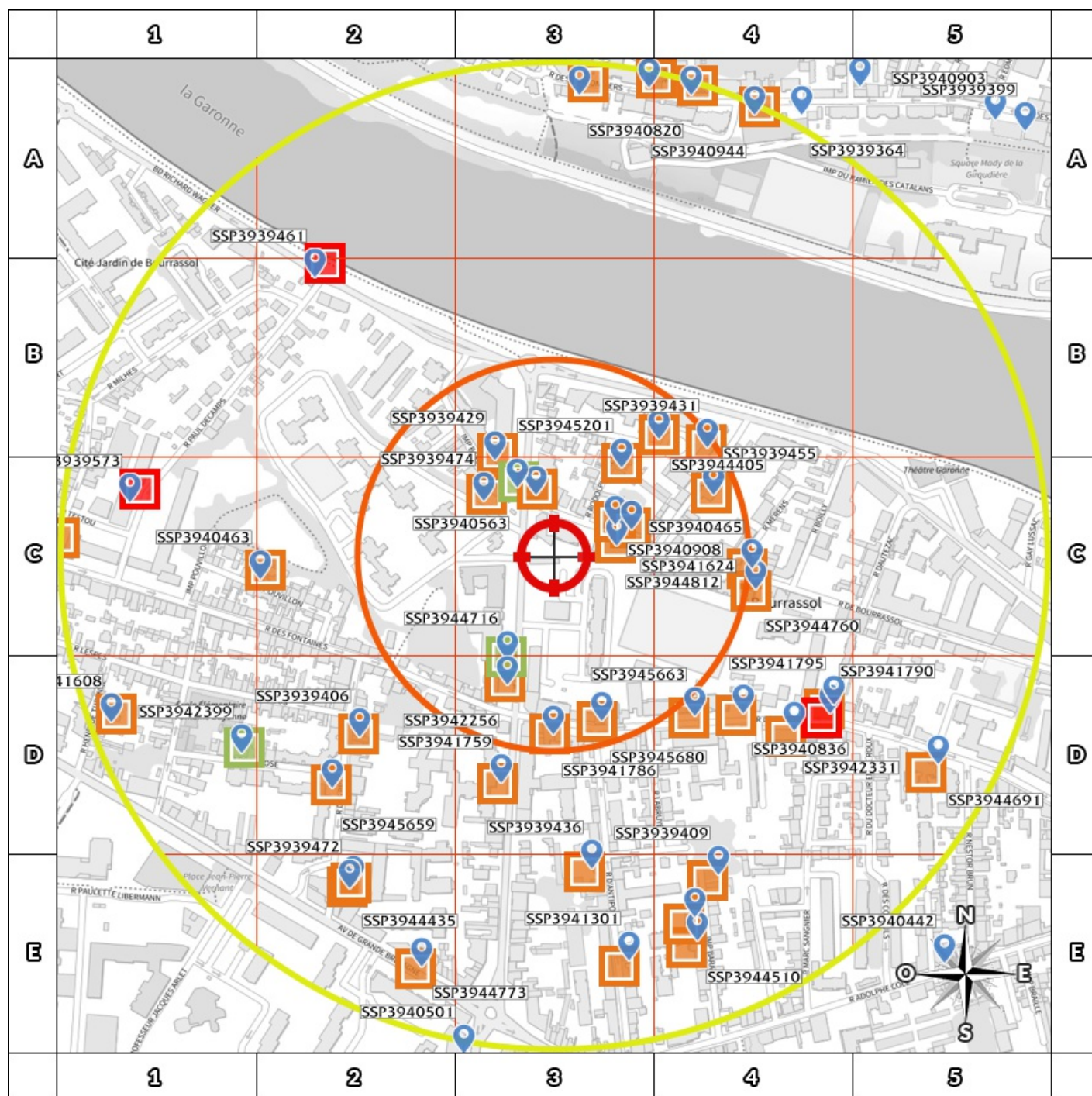
Media Immo vous transmet, à titre informatif, les informations actuellement disponibles et rendues publiques par l'Etat à travers les bases de données **BASOL** et **BASIAS**, et sur **CASIAS**.

Quels sont les risques si le vendeur ou le bailleur n'informe pas l'acquéreur ou le locataire ?

« À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, **dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution**, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la **résolution du contrat** ou, selon le cas, de **se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer**. L'acquéreur peut aussi demander la **réhabilitation du terrain aux frais du vendeur** lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente ». (Extrait du Décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015)

Cartographie des sites

situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien



200m

-  BASOL : **Base de données des sites et SOLs pollués** (ou potentiellement pollués)
 BASIAS en activité : **Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service**
 BASIAS dont l'activité est terminée : **Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service**
 BASIAS dont l'activité est inconnue : **Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service**
  Sites CASIAS : **Carte des Anciens Sites Industriels et Activités de Service**
-  Emplacement du bien
 Zone de 200m autour du bien
 Zone de 500m autour du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des sites pollués (ou potentiellement polluée) situés à moins de 500m du bien représentés par les pictos    et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Le descriptif complet des sites CASIAS est consultable sur le site <https://georisques.gouv.fr/>.

Inventaire des sites BASOL / BASIAS

situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien

Repère	Nom	Activité des sites situés à moins de 200m	Distance (Environ)
C3	CLAVEL René / atelier de chaudronnerie	Chaudronnerie, tonnellerie	63 m
C3	DUCOURNAU / dépôt de liquides inflammables	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	68 m
C3	NETTO (SA) / dépôt de liquides inflammables	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	68 m
C3	STE INDUSTRIELLE DE PRODUITS CHIMIQUES, DECOR B. / DROGUERIE, FABRIQUE DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'HYGIENE, PARFUMERIE, EMULSIFS, PRODUITS CHIMIQUES, PARASITICIDES, DETERSIFS	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien; Fabrication de parfums et de produits pour la toilette; Commerce de détail de quincaillerie, droguerie, peintures et verres en magasin spécialisé (sauf s'il y a production, fabrication de drogues, alors code C20.x, et groupe SEI 1); Fabrication et/ou stockage de pesticides et d'autres produits agrochimiques (phytosanitaires, fongicides, insecticides, ...) ; Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	70 m
C3	ABELLA CARROSSERIE / CARROSSERIE	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	82 m
C3	MONSIEUR BARBEAU / FABRIQUE D'EAU DE JAVEL ET DE LESSIVE SOLUBLE	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	82 m
C3	ROUGEAN / PREPARATION DE CHARBON PETROLES	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	91 m
D3	MIDI DIESEL (SARL) / atelier de carrosserie peinture	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	113 m
C3	CLAUSTRE Juline / atelier de menuiserie métallique	Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale	115 m
B3	RICHARD Baptiste / TANNERIE, CORROIERIE	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	117 m
D3	MARTIN Joachim / TOLERIE, CARROSSERIE ET PEINTURES TOUT VEHICULE ET MATERIEL	CARROSSERIE BOULEVARD Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	137 m
B4	SESEN (STE) / station de fusion de bitume	Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai	161 m
C4	BORIES Jules / TANNERIE	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	170 m
D3	EBENISTERIE CORBARIEU / APPLICATION DE PRODUITS DE TRAITEMENT DU BOIS	Imprégnation du bois ou application de peintures et vernis...	173 m
D3	LIENARD Fabrice, (avant) LOPEZ Dominique / ATELIER DE CARROSSERIE, TOLERIE ET PEINTURE PAR PULVERISATION	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	180 m
B4	SIRVEN Gabriel / TANNERIE	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	189 m
C4	BOURRASSOL / CARROSSERIE PEINTURE	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	195 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Distance (Environ)
C4	SANGELY Michel / atelier de tolerie	Chaudronnerie, tonnellerie	201 m
D4	LOBO / DEPOT DE PEINTURE	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	213 m
D3	STE DES ATELIERS DE CONSTRUCTION ET CHAUDRONNERIES DU MIDI / ATELIER DE CONSTRUCTION, CHAUDRONNERIE, ATELIER D'ARGENTURE	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements; Fabrication d'éléments en métal pour la construction (portes, poutres, grillage, treillage...); Chaudronnerie, tonnellerie	236 m
D4	GRINDE, CLOUZET Henri et Adrien / TANNERIE, MEGISSERIE	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	244 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Distance (Environ)
D2	FRANCES / TANNERIE	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	265 m
C2	COLOMIERS Raymond / ATELIER DE RESTAURATION DE MEUBLES, (avant) SCAMPS albert / ATELIER DE PEINTURE	Imprégnation du bois ou application de peintures et vernis...;Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	290 m
D4	MONCAUP Jean René / TRANSFORMATION DE MATIERES PLASTIQUES	STE ETUDES ET APPLICATIONS Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...)	295 m
D4	ELF DISTRIBUTION / STATION SERVICE, DLI	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage);Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	313 m
D4	ELF DISTRIBUTION / STATION SERVICE, DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	315 m
E3	BOSC / FABRIQUE DE CUIRS VERNIS	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	321 m
D2	MAURETTE AUGUSTE, (avant) DUPLAN / FONDERIE	LA BEARNAISE Fonderie	321 m
E4	CAZEAUX, CEZAR, BRU / FABRIQUE D'ALLUMETTES	Fabrication de produits explosifs et inflammables (allumettes, feux d'artifice, poudre,...)	362 m
D1	AURIOL ET MANRESA / CHAUDRONNERIE	Chaudronnerie, tonnellerie	366 m
B2	ANTHONY, SAUX, AZEMAR (anc. Sté FONCIERE TOULOUSAIN) / FABRIQUE D'ENGRAIS	Fabrication de produits azotés et d'engrais	372 m
E2	BROMISO (STE) / atelier de broderie mécanique	Mécanique industrielle	388 m
E2	DE RIOLS DE FONCLARES CHEVALIER, (avant) GUIMARD Victor / VERRERIE	Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	393 m
E4	VAUTOUR Jean / atelier de réparation mécanique	Mécanique industrielle	393 m
E4	SANTT René / savonnerie, fabrication et vente de produits chimiques et de beauté	STE DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE PARFUMERIE Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien;Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	417 m
E3	MOLIERE Armand / ATELIER DE CHAUDRONNERIE, TRAVAIL DES METAUX AVEC APPLICATION DE PEINTURE	Chaudronnerie, tonnellerie;Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	419 m
C1	EAUX DU BOURRASSOL STE / FABRIQUE DE LIGOTS ET ALLUMETTES	Fabrication de produits explosifs et inflammables (allumettes, feux d'artifice, poudre,...)	420 m
D5	Société Générale d'assainissement / dépôt d'essence	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	433 m
E2	TEQUI Justin / dépôt d'essence	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	439 m
D1	SABATHIE Joseph / CARROSSERIE, TRAVAIL DES METAUX, PEINTURE	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements;Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures);Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	466 m
A3	CONFERON A. ET MERLE H., BROSSETTE ET FILS / FONDERIE DE PLOMB	BROSSETTE ET FILS Fonderie d'autres métaux non ferreux	477 m
A4	SA DES ACIERIES DE TOULOUSE / FONDERIE D'ACIER ET DE FONTE	Fonderie de fonte;Fonderie d'acier	492 m
A4	CLAUSTRE Michel / ATELIER DE PEINTURE	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	494 m
A4	BOUVIER / DEPOT DE CUIRS VERTS	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	496 m
C1	SERREAU Viviane / FABRICATION DE PARFUMS, BIDAULT Robert / LABORATOIRE DE FABRICATION DE PRODUITS D'HYGIENE BEAUTE	STE DES PARFUMERIES DE LA SEINE - PARFUMS DE MENVILLE, LABORATOIRE DE TOULOUSE Fabrication de produits pharmaceutiques de base et laboratoire de recherche;Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	499 m

Nom	Activité des sites non localisés
Aucun site non localisé	

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)*



Réalisé en ligne** par Media Immo
Pour le compte de ING-DIAG31
Numéro de dossier 2026-09-11-VINCI
Date de réalisation 16/09/2026

Localisation du bien 29, boulevard jean BRUNHES
31300 TOULOUSE
Section cadastrale AB 257
Altitude 134.43m
Données GPS Latitude 43.602088 - Longitude 1.420734

Désignation du vendeur VINCI IMMOBILIER GRAND OUEST
Désignation de l'acquéreur

RÉFÉRENCES

Seules sont concernées les ICPE suivies par les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour la majorité des établissements industriels et les DD(CS)PP (Directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations) pour les établissements agricoles, les abattoirs et les équarrissages et certaines autres activités agroalimentaires, avec distinction en attribut du type d'ICPE (SEVESO, IPPC, Silo, Carrière, Autres), de l'activité principale et des rubriques de la nomenclature des installations classées pour lesquelles l'établissement industriel est autorisé.

GÉNÉALOGIE

Cette base contient les installations soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité). Les données proviennent d'une extraction de la base de données fournie par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et la géolocalisation est effectuée sur la base des coordonnées Lambert indiquées dans l'extraction.

QUALITÉ DES DONNÉES

Le niveau de précision de la localisation indiqué en attribut pour chaque ICPE est variable ; Elles peuvent être localisées au Centre de la commune concernée, à l'adresse postale, à leurs coordonnées précises ou leur valeur initiale.

*** Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à les informations rendues publiques par l'Etat.**

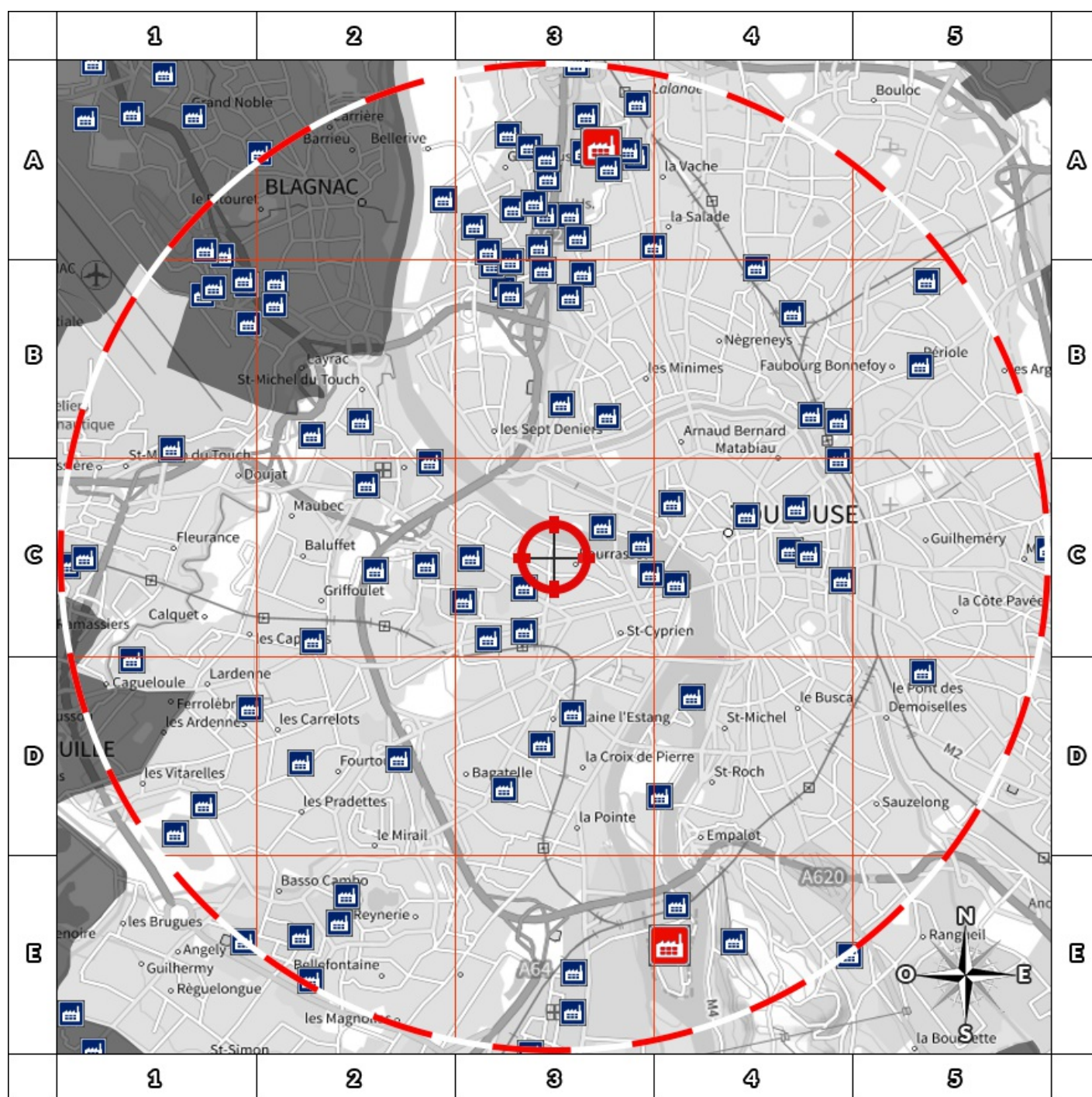
**** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ICPE du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.**

SOMMAIRE

Synthèse des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Cartographie des ICPE
Inventaire des ICPE

Cartographie des ICPE

Commune de TOULOUSE (31300)



2000m

- | | |
|---------------------|-----------------------------|
| Usine Seveso | Elevage de porc |
| Usine non Seveso | Elevage de bovin |
| Carrière | Elevage de volaille |
| Emplacement du bien | Zone de 500m autour du bien |

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement situées à moins de 5000m du bien représentées par les pictos et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des ICPE

Commune de TOULOUSE (31300)

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Valeur Initiale	SEPTIME	6 impasse Michel LABROUSSE Immeuble Les Gémeaux 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CARSAT Midi-Pyrénées	2 rue Georges Vivent 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Clinique Médipôle Garonne AGRO NUTRITION	chemin de Gironis 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	COMPAGNIE FRUITIERE FRANCE (exDOLE)	146 Avenue des Etats-Unis M.I.N 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	104 av de Grande Bretagne relais grande bretagne 31300 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ENTREPRISE SOUQUET	112 chemin de Virebent 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	LA COURT 341	341 av des Etats-Unis ESSO 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MINI CASSE AUTO	92 route de Seysses 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE (relais espagne)	80 route d'Espagne relais d'espagne 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MAIRIE DE TOULOUSE	1 rue Paulin Talabot 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MBM (ex BETON MALET (Imp Flambère)	Impasse de la Flambère 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	6 Av du Groupe MORHANGE relais rocade purpan (le total access périf intérieur) 31300 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MAIRIE DE TOULOUSE	1 rue Paulin Talabot 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING SERVICE	141-143 av Jean Rieux 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CARSAT Midi-Pyrénées	2 rue Georges Vivent 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	COMPAGNIE FRUITIERE FRANCE (exDOLE)	146 Avenue des Etats-Unis M.I.N 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ENTREPRISE SOUQUET	112 chemin de Virebent 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SEPTIME	6 impasse Michel LABROUSSE Immeuble Les Gémeaux 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MINI CASSE AUTO	92 route de Seysses 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	6 Av du Groupe MORHANGE relais rocade purpan (le total access périf intérieur) 31300 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	INSTITUT DE MECANIQUE DES FLUIDES	Laboratoire de Banlève Avenue du Professeur Camille Soula 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CAMELEON PICTO SUD	96 bis rue du Général Bourbaki 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CARROSSERIE PELLEGRINI	36 bvd des Minimes - 31200 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Cogestar 2	42-44 Rue du Lot 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PATINOIRE BELLEVUE	86 Chemin de la Salade Ponsan 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Valeur Initiale	SOCIETE IMMOBILIERE TOULOUSE ENTREPOTS	8 Avenue de Fondreyre 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	FULCHERI Robert	40 Avenue de Larrieu 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ON Semiconductor France SAS	Chemin de Basso Cambo 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	INITIAL	128 Chemin de Ginestous 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	INITIAL	128 Chemin de Ginestous 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Clinique Médipôle Garonne AGRO NUTRITION	chemin de Gironis 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CAMELEON PICTO SUD	96 bis rue du Général Bourbaki 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	104 av de Grande Bretagne relais grande bretagne 31300 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	LACOURT 341	341 av des Etats-Unis ESSO 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Cogestar 2	42-44 Rue du Lot 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE (relais espagne)	80 route d'Espagne realis d'espagne 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MBM (ex BETON MALET (Imp Flambère)	Impasse de la Flambère 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	FULCHERI Robert	40 Avenue de Larrieu 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SNCF Combustible (station)	11 rue de Périole (station service) 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Hôtel-Dieu St-Jacques	2 Rue Viguerie TSA 80035 31059 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING SERVICE	71, Bd Déodat de Séverac 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DSNA - DTI	1 av du Dr Grynfogel 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CARREFOUR STATION SERVICE	36-54 route de Bayonne Avenue des Arènes Romaines station service CARREFOUR Purpan 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Mondeléz France Biscuits (ex LU FRANCE)	8-20 rue Gamelin BP 1035 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CARNAUD METAL BOX	252 route de Revel 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DISTRIBUTION CASINO FRANCE	51 rue du rempart St-Etienne Centre commercial St- Georges 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING SERVICE	71, Bd Déodat de Séverac 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	FOURNIER METAUX SAS	68, rue Michel Ange BP 92022 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DISTRIBUTION CASINO FRANCE	Centre commercial Basso Cambo Place Edouard Bouillères 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CARNAUD METAL BOX	252 route de Revel 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	COLAS SUD OUEST	105 rue de Fenouillet 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Valeur Initiale	CARREFOUR STATION SERVICE	36-54 route de Bayonne Avenue des Arènes Romaines station service CARREFOUR Purpan 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CLINIQUE PASTEUR	45 avenue de Lombez BP 27617 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	COLAS SUD OUEST	105 rue de Fenouillet 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Hôtel-Dieu St-Jacques	2 Rue Viguerie TSA 80035 31059 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DSNA - DTI	1 av du Dr Grynfolgel 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TELEPERFORMANCE GRAND SUD	Immeuble Fidelio 5/7 rue du port st Etienne 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	RENAULT RETAIL GROUP	131 rue Nicolas Vauquelin 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	NADAL	35 Chemin Chantelle CS 60312 31203 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ECO RECUPERATION	40 chemin de Ginestous 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING SERVICE	141-143 av Jean Rieux 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	COLAS	101 rue de Fenouillet 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	GIAT INDUSTRIES	Centre de Toulouse 6 rue Claude Marie Perroud - BP 84790 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	GIAT INDUSTRIES	Centre de Toulouse 6 rue Claude Marie Perroud - BP 84790 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Mondeléz France Biscuits (ex LU FRANCE)	8-20 rue Gamelin BP 1035 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	LECOINTE SAINT AUBIN	48/50 Allées Jean Jaurès Résidence Lafayette 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DISTRIBUTION CASINO FRANCE	51 rue du rempart St-Etienne Centre commercial St- Georges 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	FOURNIER METAUX SAS	68, rue Michel Ange BP 92022 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DISTRIBUTION CASINO FRANCE	Centre commercial Basso Cambo Place Edouard Bouillères 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	NADAL	35 Chemin Chantelle CS 60312 31203 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TELEPERFORMANCE GRAND SUD	Immeuble Fidelio 5/7 rue du port st Etienne 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ECO RECUPERATION	40 chemin de Ginestous 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	LECOINTE SAINT AUBIN	48/50 Allées Jean Jaurès Résidence Lafayette 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	COLAS	101 rue de Fenouillet 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	RENAULT RETAIL GROUP	131 rue Nicolas Vauquelin 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	INSTITUT DE MECANIQUE DES FLUIDES	Laboratoire de Banlève Avenue du Professeur Camille Soula 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Université Toulouse Capitole	Boulevard Armand Duportal 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Valeur Initiale	Dalkia - Purpan Energies Santé	99 avenue de Casselardit (Hôpital Purpan) 31300 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PATIS SERVICE	6 rue Isabelle Eberhardt 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ADL Immobilier	rue d'Arles 31500 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Clinique Médipôle Garonne SAS	45 rue de Gironis 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CERTAS ENERGY FRANCE (exESSO St Agne)	105 Route de Narbonne 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CUTM Daturas	Chemin des Daturas 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CUTM (ex MAIRIE de Toulouse)	chemin du Ramier 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Dalkia - Purpan Energies Santé	99 avenue de Casselardit (Hôpital Purpan) 31300 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DECOSSET Daturas 2	1, chemin des Daturas 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SUD OUEST ASPHALTE	84 rue de Fenouillet 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ADL Immobilier	rue d'Arles 31500 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Toulouse Métropole Innovation et Entreprises (TMIE)	19 chemin de la loge 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CARROSSERIE CAMPARIOL ET FILS	63 chemin Teynier 31300 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ENERIANCE	parking du Barry 4 rue du Docteur Suzanne Noël !! ne pas leur écrire à cette adresse mais à Chemin d 31300 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Nouvelle blanchisserie de Rangueil	22 avenue d'Italie 31400 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ASSOCIATION TOULOUSAINNE POUR LA PROTECT	6 ,impasse Marie Laurencin 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	INTERPOOL RESEAU	14 chemin DE FONDEYRE 31200 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PATIS SERVICE	6 rue Isabelle Eberhardt 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CARROSSERIE CAMPARIOL ET FILS	63 chemin Teynier 31300 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Clinique Médipôle Garonne SAS	45 rue de Gironis 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ENERIANCE	parking du Barry 4 rue du Docteur Suzanne Noël !! ne pas leur écrire à cette adresse mais à Chemin d 31300 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Nouvelle blanchisserie de Rangueil	22 avenue d'Italie 31400 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Université Toulouse Capitole	Boulevard Armand Duportal 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ASSOCIATION TOULOUSAINNE POUR LA PROTECT	6 ,impasse Marie Laurencin 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	INTERPOOL RESEAU	14 chemin DE FONDEYRE 31200 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Toulouse Métropole Innovation et Entreprises (TMIE)	19 chemin de la loge 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Valeur Initiale	SARL SONEDI	34 rue Rémusat 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	THALES SERVICES SAS	105 avenue du Général Eisenhower 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	55 Bd de Suisse relais de la Pimpe 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	METRO Libre service de gros	Zone de la Glacière Chateaublanc Rue de Fenouillet 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ENTREPRISE MALET	rue Jean Perrin 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Relais d'Or (ex Gelso - MIKO)	6, rue Jean Grandjean Parc d'activités Thibaud 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	POMONA	146 avenue des Etats-Unis 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOULOUSE EMBALLAGES	146 avenue des Etats-Unis 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PRESSING LA GRANDE LESSIVE	1, avenue Paul Séjourné 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Nouvel Etablissement (8144)	47 bvd Matabiau 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PHOCOMEX	31 chemin de Garric 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	BENZET LABORIE	10 rue de Muratet 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SARL SONEDI	34 rue Rémusat 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CARROSSERIE PELLEGRINI	36 bvd des Minimes - 31200 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	METRO Libre service de gros	Zone de la Glacière Chateaublanc Rue de Fenouillet 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PATINOIRE BELLEVUE	86 Chemin de la Salade Ponsan 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Relais d'Or (ex Gelso - MIKO)	6, rue Jean Grandjean Parc d'activités Thibaud 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SOCIETE IMMOBILIERE TOULOUSE ENTREPOTS	8 Avenue de Fondreyre 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	POMONA	146 avenue des Etats-Unis 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ON Semiconductor France SAS	Chemin de Basso Cambo 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PRESSING LA GRANDE LESSIVE	1, avenue Paul Séjourné 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SNCF Combustible (station)	11 rue de Périole (station service) 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	BENZET LABORIE	10 rue de Muratet 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CUTM (ex MAIRIE de Toulouse)	chemin du Ramier 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	VIEUGE	48 avenue Léon Blum 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DECOSET Daturas 2	1, chemin des Daturas 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Valeur Initiale	Toulouse Métropole	4 impasse Marie LAURENCIN ZA Ginestous Chemin de Chantelle (Chemin de Mandille) 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SUD OUEST ASPHALTE	84 rue de Fenouillet 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SYNDICAT MIXTE DECOSET	6 Impasse André DANDINE 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DECOSET (compost)	7 Impasse André Dandine chemin de Chantelle 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CERTAS ENERGY FRANCE (exESSO St Agne)	105 Route de Narbonne 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DRIMM	Port Lalande 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Nouvel Etablissement (8144)	47 bvd Matabiau 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CUTM Daturas	Chemin des Daturas 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PHOCOMEX	31 chemin de Garric 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	VIEUGE	48 avenue Léon Blum 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	THALES SERVICES SAS	105 avenue du Général Eisenhower 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Toulouse Métropole	4 impasse Marie LAURENCIN ZA Ginestous Chemin de Chantelle (Chemin de Mandille) 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOTAL MARKETING FRANCE	55 Bd de Suisse relais de la Pimpe 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SYNDICAT MIXTE DECOSET	6 Impasse André DANDINE 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DECOSET (compost)	7 Impasse André Dandine chemin de Chantelle 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ENTREPRISE MALET	rue Jean Perrin 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DRIMM	Port Lalande 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOULOUSE EMBALLAGES	146 avenue des Etats-Unis 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SOBORDE HARD DISCOUNT (LEADER PRICE)	ZAC de Borderouge 14 rue Pradet 31200 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	GRAND FRAIS Toulouse avenue etat Unis	308 avenue des Etats Unis 31200 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	GRAND FRAIS Toulouse avenue etat Unis	308 avenue des Etats Unis 31200 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CASSIN recyclage (TLS-ch de Fenouillet)	chemin de Fenouillet 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CASSIN recyclage (TLS-ch de Fenouillet)	chemin de Fenouillet 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MECAMESURES TECHNOLOGIES	27 rue Boudeville 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MECAMESURES TECHNOLOGIES	27 rue Boudeville 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	TOULOUSE LARRIEU (DISTRICASH)	37 avenue de Larrieu 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Valeur Initiale	TOULOUSE LARRIEU (DISTRICASH)	37 avenue de Larrieu 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE	12 rue Sirven 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE	12 rue Sirven 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Lavatrans	1 avenue de Fondeyre 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Lavatrans	1 avenue de Fondeyre 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Auchan Hypermarche	2 chemin de gabardie 31075 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Auchan Hypermarche	2 chemin de gabardie 31075 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PALETTES 31	124 chemin de ginstous 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SOBORDE HARD DISCOUNT (LEADER PRICE)	ZAC de Borderouge 14 rue Pradet 31200 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	D'ELVAS David (VHU illegal)	8 rue Pradet 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	D'ELVAS David (VHU illegal)	8 rue Pradet 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	GIE TOULOUSE SUD (GRAND FRAIS)	295 route d'Espagne 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	GIE TOULOUSE SUD (GRAND FRAIS)	295 route d'Espagne 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	BLANCHISSERIE ICLACE	22 rue du Pont de Guilhemery 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	BLANCHISSERIE ICLACE	22 rue du Pont de Guilhemery 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CROUS (cité Universitair Daniel Faucher)	11 allée du Professeur Camille Soula Cité Universitaire Daniel Faucher 31078 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CROUS (cité Universitair Daniel Faucher)	11 allée du Professeur Camille Soula Cité Universitaire Daniel Faucher 31078 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SESQUIERES PALETTES	120 chemin de Ginestous 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SESQUIERES PALETTES	120 chemin de Ginestous 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PALETTES 31	124 chemin de ginstous 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CLASSIC AUTOMOBILES	14 bis chemin de Fondeyre 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	COEXO	10 chemin de Fondeyre 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	COEXO	10 chemin de Fondeyre 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	EXADIS	10 chemin de Fondeyre 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CINEL MORÉ	10 chemin de Fondeyre 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	EXADIS	10 chemin de Fondeyre 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Valeur Initiale	DIAG AUTO SOLUTIONS	67 avenue Maurice Bourge Maunoury 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CINEL MORÉ	10 chemin de Fondreyre 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	VITESCO TECHNOLOGIES FRANCE	44 AV DU GENERAL DE CROUTTE 31100 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DIAG AUTO SOLUTIONS	67 avenue Maurice Bourge Maunoury 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	YEO FRAIS	183 avenue des Etats-Unis 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	VITESCO TECHNOLOGIES FRANCE	44 AV DU GENERAL DE CROUTTE 31100 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CLASSIC AUTOMOBILES	14 bis chemin de Fondreyre 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ALTEREO	26 chemin de Fondreyre 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ALTEREO	26 chemin de Fondreyre 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	IMMO RETAIL (Aubuisson)	9 rue d'Aubuisson 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	IMMO RETAIL (Aubuisson)	9 rue d'Aubuisson 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	IMMO RETAIL(carnot)	18 boulevard Lazare Carnot 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	IMMO RETAIL(carnot)	18 boulevard Lazare Carnot 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ALTONE	10 rue Frédéric Garcia Lorca 31200 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ALTONE	10 rue Frédéric Garcia Lorca 31200 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DECOSET Daturas_TTR DV et bois	4 chemin des Daturas 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DECOSET Daturas_TTR DV et bois	4 chemin des Daturas 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MEAS FRANCE	4 RUE GAYE MARIE 31300 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MEAS FRANCE	4 RUE GAYE MARIE 31300 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ASTEO METHANISATION STEU GINESTOUS	Station d'épuration de Ginestous 2 chemin des Daturas 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ASTEO METHANISATION STEU GINESTOUS	Station d'épuration de Ginestous 2 chemin des Daturas 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	RENOV DE L'AUDE (M. CROS)	16 rue du Canon d'Arcole 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	RENOV DE L'AUDE (M. CROS)	16 rue du Canon d'Arcole 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	BOURDIL COMBUSTIBLE	27 rue Lespes 31300 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	BOURDIL COMBUSTIBLE	27 rue Lespes 31300 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	BERGES ET COMPAGNIE	39 chemin du Prat Long 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Valeur Initiale	BERGES ET COMPAGNIE	39 chemin du Prat Long 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	FONCIERE LJV	Rue de l'Egalité ZAC Garonne 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	FONCIERE LJV	Rue de l'Egalité ZAC Garonne 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ENERIANCE	Impasse Jules Amilhau 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ENERIANCE	Impasse Jules Amilhau 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	YEO FRAIS	183 avenue des Etats-Unis 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	CARGOLOG	ZAC de St Martin du Touch 6 Avenue Saint Granier 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	AIR FRANCE La Barigoude	5 AVENUE JAMES CLERK MAXWELL 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	NADAL	116 avenue de Lombez 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Boehringer Ingelheim Animal Health France	4 chemin du Calquet BP 25701 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	VEOLIA Propreté Midi-Pyrénées	16 et 18, chemin de Fenouillet 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS PANNEAUX	4 impasse Liliane Desgraves 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ZENITH Toulouse Métropole	11 AVENUE RAYMOND BADIOU 31300 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	NADAL	116 avenue de Lombez 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SERNAM Gare Raynal	37 Avenue de Lyon 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS PANNEAUX	4 impasse Liliane Desgraves 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CASSIN RECYCLAGE	7 impasse André Dandine (ex ch Candelie) 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Hôtel-Dieu Saint Jacques	Place du Dr Baylac TSA 40031 31059 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ROLDAN	8 AV ST GRANIER ZAC de Saint-Martin du Touch BP 63135 31026 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ARIANEGROUP	Chemin de la Loge CS 54411 cedex 4 31405 Toulouse	En exploitation avec titre	Seveso Seuil Haut
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	Hôtel-Dieu Saint Jacques	Place du Dr Baylac TSA 40031 31059 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CASSIN RECYCLAGE	7 impasse André Dandine (ex ch Candelie) 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ARIANEGROUP	Chemin de la Loge CS 54411 cedex 4 31405 Toulouse	En exploitation avec titre	Seveso Seuil Haut
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	SERNAM Gare Raynal	37 Avenue de Lyon 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	AIR FRANCE La Barigoude	5 AVENUE JAMES CLERK MAXWELL 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	Boehringer Ingelheim Animal Health France	4 chemin du Calquet BP 25701 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	OUI

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Valeur Initiale	CARREFOUR HYPERMARCHE (Purpan)	CARREFOUR HYPERMARCHE (Purpan) Av des Arènes Romaines/36 rte de Bayonne 31076 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MAJ ELIS	2 rue Isabelle Eberhardt - ZAC Garonne 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	RNO ETATS UNIS	75 AV DES ETATS UNIS 31200 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	METEO FRANCE	42 avenue Gaspard Coriolis 31100 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SNCF	9 boulevard de Marengo BP 5209 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CLINIQUE PASTEUR	45 avenue de Lombes BP 27617 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	MAJ ELIS	2 rue Isabelle Eberhardt - ZAC Garonne 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	RNO ETATS UNIS	75 AV DES ETATS UNIS 31200 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	LA DEPECHE DU MIDI	avenue Jean Baylet 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	COLIEGE METALCO EMBALLAGES	44 rue Jean d'Alembert 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	VEOLIA Propreté Midi-Pyrénées	16 et 18, chemin de Fenouillet 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ZENITH Toulouse Métropole	11 AVENUE RAYMOND BADIOU 31300 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	COLIEGE METALCO EMBALLAGES	44 rue Jean d'Alembert 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	LA DEPECHE DU MIDI	avenue Jean Baylet 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CARREFOUR HYPERMARCHE (Purpan)	CARREFOUR HYPERMARCHE (Purpan) Av des Arènes Romaines/36 rte de Bayonne 31076 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	METEO FRANCE	42 avenue Gaspard Coriolis 31100 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SNCF	9 boulevard de Marengo BP 5209 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	AIRBUS OPERATIONS SAS site de Saint-Eloi	57 chemin du Sang de Serp 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	GRANDE PAROISSE SA	143 route d'Espagne BP 43 574 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ESSO S.A.F.	28 avenue de Fondeyre 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Seveso Seuil Haut
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	LATECOERE	135 rue de Péricle BP 5211 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	GRANDE PAROISSE SA	143 route d'Espagne BP 43 574 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	LATECOERE	135 rue de Péricle BP 5211 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ESSO S.A.F.	28 avenue de Fondeyre 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Seveso Seuil Haut
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	CNES	18 avenue Edouard Belin Sse sécurité environnt CNES/CST/ET/QSE 31400 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	AIRBUS OPERATIONS SAS St Martin du T	316 Route de Bayonne BP M6513 31060 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	OUI

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Valeur Initiale	AIRBUS OPERATIONS SAS site de Saint-Eloi	57 chemin du Sang de Serp 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	AIRBUS OPERATIONS SAS St Martin du T	316 Route de Bayonne BP M6513 31060 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	Eau de Toulouse Métropole	Usine Pech David 60 chemin des Côtes de Pech David 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ASTEO (unité d'incinération des boues)	Usine de Ginestous - Garonne 2 chemin de Daturas - BP10503 31205 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	Eau de Toulouse Métropole	Usine Pech David 60 chemin des Côtes de Pech David 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CNES	18 avenue Edouard Belin Sce sécurité environnt CNES/CST/ET/QSE 31400 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ASTEO (unité d'incinération des boues)	Usine de Ginestous - Garonne 2 chemin de Daturas - BP10503 31205 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	OUI
	Valeur Initiale	SNPE SA	Chemin de la Loge 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	AEROPORT de Toulouse Blagnac	BP 90103 Batiment La Passerelle 31703 Blagnac	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PAPREC CHANTIER	ZI du Chapitre 11 chemin des Silos 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ALVEA SNC	33 Chemin du Prat Long 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CONTINENTAL AUTOMOTIVE FRANCE SAS	1 avenue Paul Ourliac BP 83649 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	PAPREC CHANTIER	ZI du Chapitre 11 chemin des Silos 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CONTINENTAL AUTOMOTIVE FRANCE SAS	1 avenue Paul Ourliac BP 83649 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	CARGOLOG	ZAC de St Martin du Touch 6 Avenue Saint Granier 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ROLDAN	8 AV ST GRANIER ZAC de Saint-Martin du Touch BP 63135 31026 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	ALVEA SNC	33 Chemin du Prat Long 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	AEROPORT de Toulouse Blagnac	BP 90103 Batiment La Passerelle 31703 Blagnac	En exploitation avec titre	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SNPE SA	Chemin de la Loge 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SOCIETE TRAITEMENTS CHIMIQUES DES METAUX	30-32 avenue de Fondreyre 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SOCIETE TRAITEMENTS CHIMIQUES DES METAUX	30-32 avenue de Fondreyre 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SNPE R&S - site de TOLOCHIMIE	Chemin Palayré BP 1196 31000 TOULOUSE	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Valeur Initiale	SNPE R&S - site de TOLOCHIMIE	Chemin Palayré BP 1196 31000 TOULOUSE	En fin d'exploitation	Non Seveso
				INCONNU	NON

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
COVER	9 chemin des silos 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
		INCONNU	NON

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
AUCHAN	2, chemin de Gabardie 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
FONCIA TOULOUSE	5 ave Marcel DASSAULT Immeuble TERSUD 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
RENAULT RETAIL GROUP	125 route Revel 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
FONCIA TOULOUSE	5 ave Marcel DASSAULT Immeuble TERSUD 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
COFELY ENERGIES SERVICES	254 rue Léon JOULIN BP 30613 31106 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
AUCHAN	2, chemin de Gabardie 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
CIMA J SARL	295, route de Launaguet 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
EMRI	15 AV LOUIS BREGUET 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
LAFARGE BETONS FRCE (ex BETON CHANTIERS)	105 Chemin de Fenouillet 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
Hôtel-Dieu Saint Jacques	24 Chemin de Pourvoirville 31400 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
LAURENT PLASTIQUES	232 chemin du tucaut 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
NEXTTEAM TOULOUSE FOUNDRY	11 AV DE LA MARCAISSONNE 31400 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
MBM (ex BETON MALET (Rue Jean Perrin)	ZI du Chapitre 24 rue Jean Perrin 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
LAFARGE BETONS FRCE (ex BETON CHANTIERS)	105 Chemin de Fenouillet 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
COVED	9 chemin des silos 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
		INCONNU	NON
MBM (ex BETON MALET (Rue Jean Perrin)	ZI du Chapitre 24 rue Jean Perrin 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
Hôtel-Dieu Saint Jacques	24 Chemin de Pourvoirville 31400 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
NEXTTEAM TOULOUSE FOUNDRY	11 AV DE LA MARCAISSONNE 31400 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
EURO AUTOMOBILES	8 avenue Didier Daurat Prolongée ZI Montaudran 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
GACHES CHIMIE SAS	8 rue Labouche ZI de Thibaud 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
BOIRON SA	20 avenue Marcel Dassault 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
PRAXAIR MRC SAS	66 boulevard de Thibaud 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
SEFIMEX	9 rue Jean Perrin - ZI du Chapitre 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
EPIC TISSEO	126 route d'Espagne 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
FOURNIER METAUX SAS	ZAC de Gabardie 1 impasse Marthe Condat - BP 92022 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
SCI MANON	18 rue Jean Perrin Zone industrielle Actisud le Chapitre 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
PRAXAIR MRC SAS	66 boulevard de Thibaud 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
BOIRON SA	20 avenue Marcel Dassault 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
EPIC TISSEO	126 route d'Espagne 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
GACHES CHIMIE SAS	8 rue Labouche ZI de Thibaud 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
FARBOS	18 rue Sirven ZI Thibaud, rue Sirven - BP 1714 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
RENAULT RETAIL GROUP	125 route Revel 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
COFELY ENERGIES SERVICES	254 rue Léon JOULIN BP 30613 31106 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
ALVEA SNC	332 av des Etats-Unis station KAI 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
CIMAJ SARL	295, route de Launaguet 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
EMRI	15 AV LOUIS BREGUET 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
EPIC TISSEO	1 rue Maurice Caunes 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
ALVEA SNC	332 av des Etats-Unis station KAI 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
EPIC TISSEO	1 rue Maurice Caunes 31200 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
FARBOS	18 rue Sirven ZI Thibaud, rue Sirven - BP 1714 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
FRIGOPOLIS	ZAC de Gabardie 1 Impasse Marthe Condat 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
APA Casse Auto	92 route de Seysses 31100 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
FRIGOPOLIS	ZAC de Gabardie 1 Impasse Marthe Condat 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
LE PAC DECOUPE	4 Rue Douladoure ZA de Thibaud 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
LAFARGE BETONS	22 avenue Didier Daurat 31400 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
AUTO PIECES OCCITANES	17 avenue de Fondreyre 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
DENJEAN LOGISTIQUE	zi du chapitre avenue de Larrieu 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
WALTER RECYCLAGE	Ferme Celsis, quartier Saint-James 4 chemin de Celcis 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
VINK FRANCE SAS	5 chemin Carrosse ZI Montaudran 31400 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
ENROBES SUD ENVIRONNEMENT	lieu-dit Thibaud Sud 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
LE PAC DECOUPE	4 Rue Douladoure ZA de Thibaud 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
CUTM	chemin de Montlong 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
AUTO PIECES OCCITANES	17 avenue de Fondreyre 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
VINK FRANCE SAS	5 chemin Carrosse ZI Montaudran 31400 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
MAIRIE DE TOULOUSE (patinoire)	Complexe sportif Alex Jany Rue de Gaillac 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
Association Envie Toulouse Midi Pyrénées	29, boulevard de Thibaud 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
Les Gravières de Martres/SABOULARD	3 avenue du général de Monsabert 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
Association Envie Toulouse Midi Pyrénées	29, boulevard de Thibaud 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
OCP REPARTITION	8 RUE ROGER CAMBOULIVES PARC ACTIVITES BASSO CAMBO 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
Les Gravières de Martres/SABOULARD	3 avenue du général de Monsabert 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
Les Polisseurs Réunis - groupe Carré	14 rue Marius Tercé ZAC de St Martin du Touch 31300 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
IDS MIDI PYRENEES	18 Rue Sirven 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
SAPIAN	18 RUE JEAN PERRIN ZI LE CHAPITRE-ACTISUD BATIMENT 38 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
OCP REPARTITION	8 RUE ROGER CAMBOULIVES PARC ACTIVITES BASSO CAMBO 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
SAPIAN	18 RUE JEAN PERRIN ZI LE CHAPITRE-ACTISUD BATIMENT 38 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
WALTER RECYCLAGE	Ferme Celsis, quartier Saint-James 4 chemin de Celcis 31200 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
Les Polisseurs Réunis - groupe Carré	14 rue Marius Tercé ZAC de St Martin du Touch 31300 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
APA Casse Auto	92 route de Seysses 31100 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
LAFARGE BETONS	22 avenue Didier Daurat 31400 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
DENJEAN LOGISTIQUE	zi du chapitre avenue de Larrieu 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
IDS MIDI PYRENEES	18 Rue Sirven 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
HYDRO BUILDING SYSTEMS (TS et peinture)	270 rue Léon Joulin BP 63709 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
SABLIERES MALET	97 bis Chemin de Gabardie 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
UNIVERSITE PAUL SABATIER (rte narbonne)	118 Route de Narbonne 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
HYDRO BUILDING SYSTEMS (TS et peinture)	270 rue Léon Joulin BP 63709 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
SABLIERES MALET	97 bis Chemin de Gabardie 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
LAURENT PLASTIQUES	232 chemin du tucaut 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
RIERA Alain	56 chemin du Loup / monlong 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
RIERA Alain	56 chemin du Loup / monlong 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
MAIRIE DE TOULOUSE (patinoire)	Complexe sportif Alex Jany Rue de Gaillac 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
ENROBES SUD ENVIRONNEMENT	lieu-dit Thibaud Sud 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
CUTM	chemin de Montlong 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
UNIVERSITE PAUL SABATIER (rte narbonne)	118 Route de Narbonne 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
CUTM	Rue des Cosmonautes 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
CUTM	Rue des Cosmonautes 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
CARROSSERIE INDUSTRIELLE SERIGNAC	141 CHEMIN DE FENOUILLET 31200 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
CARROSSERIE INDUSTRIELLE SERIGNAC	141 CHEMIN DE FENOUILLET 31200 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
AIRBUS Defence & Space GEO SA	5 rue des satellites 31400 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
AIRBUS Defence & Space GEO SA	5 rue des satellites 31400 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
SABOULARD (route d'espagne)	297 route d'Espagne 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
SABOULARD (route d'espagne)	297 route d'Espagne 31100 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
SARP OSIS SUD EST	8, impasse Didier Daurat 31400 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
LATAPIE ET FILS TOULOUSE	Avenue de la Marcaissonne 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
LYC GEN ET TECHNOLOGIQUE DES ARENES	IMPASSE DE CANDI 31100 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
Cuisine Centrale CHR Toulouse Purpan	1 PLACE DU DOCTEUR JOSEPH BAYLAC 31059 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
Cuisine Centrale CHR Toulouse Purpan	1 PLACE DU DOCTEUR JOSEPH BAYLAC 31059 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
BSR (Batteries Service Regeneration)	7 CHEMIN DES SILOS 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
BSR (Batteries Service Regeneration)	7 CHEMIN DES SILOS 31100 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
INEO MIDI-PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON	25 Chemin de Paleficat 31200 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
LYC GEN ET TECHNOLOGIQUE DES ARENES	IMPASSE DE CANDI 31100 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
Syndic Pyrénées Immobilier	20 Avenue Didier Daurat 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
Syndic Pyrénées Immobilier	20 Avenue Didier Daurat 31000 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
LATECOERE	4 impasse de Montredon 31200 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
LATECOERE	4 impasse de Montredon 31200 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
DALKIA - TOULOUSE ENERGIE DURABLE	Plaine Campus ZAC Toulouse Montaudran Aerospace - lot 11A 31400 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
DALKIA - TOULOUSE ENERGIE DURABLE	Plaine Campus ZAC Toulouse Montaudran Aerospace - lot 11A 31400 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
INEO MIDI-PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON	25 Chemin de Paleficat 31200 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
LEPINAY EURL ex ORDI	297 route d'Espagne 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
GCS BLANCHISSERIE toulousaine de santé	ZI du Chapitre 20 avenue de Larrieu Thibaud 31100 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
LEPINAY EURL ex ORDI	297 route d'Espagne 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
AMERICA FER	64 chemin de Fenouillet 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
Airbus Defence and Space	31 rue des cosmonautes ZI du Palays 31402 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
THALES ALENIA SPACE FRANCE	26 Avenue JF Champollion BP 33787 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
BIOPARK BY SANOFI	195 Route d'Espagne BP 13669 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
BIOPARK BY SANOFI	195 Route d'Espagne BP 13669 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
GCS BLANCHISSERIE toulousaine de santé	ZI du Chapitre 20 avenue de Larrieu Thibaud 31100 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
DUNLOP	132 avenue de Lombez 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
		INCONNU	NON
EURO AUTOMOBILES	8 avenue Didier Daurat Prolongée ZI Montaudran 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
SEFIMEX	9 rue Jean Perrin - ZI du Chapitre 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
VEOLIA Propreté Midi-Pyrénées	Chemin Goubard CD 24 31270 Villeneuve-Tolosane	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
FOURNIER METAUX SAS	ZAC de Gabardie 1 impasse Marthe Condat - BP 92022 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
VEOLIA Propreté Midi-Pyrénées	Chemin Goubard CD 24 31270 Villeneuve-Tolosane	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
Hôtel-Dieu Saint Jacques	1 avenue du Professeur Jean Poulhès TSA50032 31059 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
AMERICA FER	64 chemin de Fenouillet 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
Airbus Defence and Space	31 rue des cosmonautes ZI du Palays 31402 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
DUNLOP	132 avenue de Lombez 31000 Toulouse	En fin d'exploitation	Non Seveso
		INCONNU	NON
Hôtel-Dieu Saint Jacques	1 avenue du Professeur Jean Poulhès TSA50032 31059 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
SCI MANON	18 rue Jean Perrin Zone industrielle Actisud le Chapitre 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
SAFRAN POWER UNITS	8 chemin du pont de Rupé BP 62089 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
SAFRAN POWER UNITS	8 chemin du pont de Rupé BP 62089 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
SERVICE DEPARTEMENTAL DES EAUX	4, Chemin des Etroits 31320 Vieille-Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
SERVICE DEPARTEMENTAL DES EAUX	4, Chemin des Etroits 31320 Vieille-Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
SETMI	11 chemin de Perpignan BP 33724 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
SETMI	11 chemin de Perpignan BP 33724 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
VEOLIA (usine lacourtenourt)	118 chemin de Fenouillet 31200 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
CSI SUD OUEST	143 chemin de Fenouillet 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			

SARP OSIS SUD EST	8, impasse Didier Daurat 31400 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
HYDRO BUILD EX	256 et 270 rue Léon Joulin BP 63709 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
HYDRO BUILD EX	256 et 270 rue Léon Joulin BP 63709 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
CSI SUD OUEST	143 chemin de Fenouillet 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
VEOLIA (usine lacourtenourt)	118 chemin de Fenouillet 31200 TOULOUSE	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
AUCHAN CARBURANT	2 chemin de Gabardie 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
RANGUEIL ENERGIE SERVICES	147, Avenue de Rangueil 31400 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
AUCHAN CARBURANT	2 chemin de Gabardie 31000 TOULOUSE	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
RANGUEIL ENERGIE SERVICES	147, Avenue de Rangueil 31400 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
NXP SEMICONDUCTORS FRANCE SAS (FREESCALE	134 Avenue du Général Eisenhower BP 72329 Le Mirail 31100 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
FACEO FM Sud-Ouest	105 avenue Général Eisenhower BP 23705 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
FACEO FM Sud-Ouest	105 avenue Général Eisenhower BP 23705 31000 Toulouse	Inconnu	Non Seveso
		INCONNU	NON
ZINCAL SARL	42 avenue de Larrieu 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
LIEBHERR AEROSPACE SAS	408, avenue des Etats-Unis BP 52010 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
ZINCAL SARL	42 avenue de Larrieu 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
NXP SEMICONDUCTORS FRANCE SAS (FREESCALE	134 Avenue du Général Eisenhower BP 72329 Le Mirail 31100 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON
LIEBHERR AEROSPACE SAS	408, avenue des Etats-Unis BP 52010 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	OUI
THALES ALENIA SPACE FRANCE	26 Avenue JF Champollion BP 33787 31000 Toulouse	En exploitation avec titre	Non Seveso
		INCONNU	NON

Etat des nuisances sonores aériennes
En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme



Réalisé en ligne* par	ING-DIAG31
Numéro de dossier	2026-09-11-VINCI
Date de réalisation	16/09/2026
Localisation du bien	29, boulevard jean BRUNHES 31300 TOULOUSE
Section cadastrale	AB 257
Altitude	134.43m
Données GPS	Latitude 43.602088 - Longitude 1.420734
Désignation du vendeur	VINCI IMMOBILIER GRAND OUEST
Désignation de l'acquéreur	

* Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ENSA du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT	
Non exposé	828 AB 257

SOMMAIRE
Synthèse de votre Etat des Nuisances Sonores Aériennes
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Cartographie
Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aérodomes

Etat des nuisances sonores aériennes
En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n°

du

mis à jour le

Adresse de l'immeuble

Cadastre

29, boulevard jean BRUNHES
31300 TOULOUSE

AB 257

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB

1

oui

non

révisé

approuvé

date

1

si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation

2

oui

non

2

si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

oui

non

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB

1

oui

non

révisé

approuvé

date

1

si oui, nom de l'aérodrome :

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

> L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

zone A 1

forte

zone B 2

forte

zone C 3

modérée

zone D 4

1 (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

2 (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 et 62)

3 (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisie entre 57 et 55)

4 (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quaterbis A du code général des impôts (et sous réserve des dispositions de l'article L. 112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances prises en compte

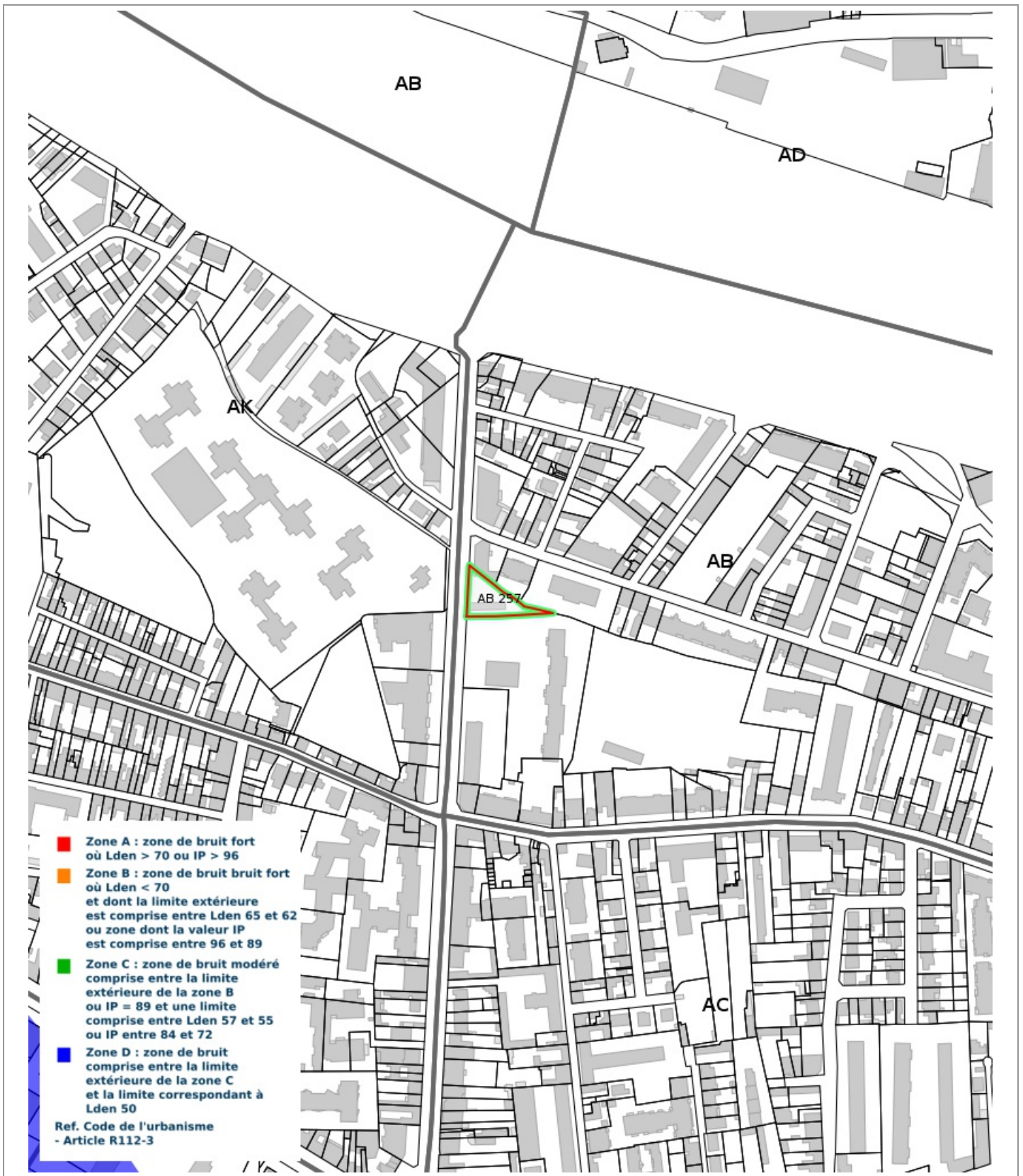
Consultation en ligne sur <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>
Plan disponible en Prefecture et/ou en Mairie de TOULOUSE

Vendeur - Acquéreur

Vendeur	VINCI IMMOBILIER GRAND OUEST		
Acquéreur			
Date	16/09/2026	Fin de validité	16/03/2027

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostics technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être annexé à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.
Information sur les nuisances sonores aériennes. Pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologiques et solidaire <https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/>

Cartographie du Plan d'Exposition au Bruit



Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aérodrômes



PRESCRIPTIONS D'URBANISME APPLICABLES DANS LES ZONES DE BRUIT DES AERODROMES

CONSTRUCTIONS NOUVELLES	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Logements nécessaires à l'activité de l'aérodrome, hôtels de voyageurs en transit				
Logements de fonction nécessaires aux activités industrielles ou commerciales admises dans la zone	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité agricole	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité aéronautique	s'ils ne peuvent être localisés ailleurs			
Constructions à usage industriel, commercial et agricole	s'ils ne risquent pas d'entraîner l'implantation de population permanente			
Equipements publics ou collectifs	s'ils sont nécessaires à l'activité aéronautique ou indispensables aux populations existantes			
Maisons d'habitation individuelles non groupées			si secteur d'accueil déjà urbanisé et desservi par équipements publics sous réserve d'un faible accroissement de la capacité d'accueil	
Immeubles collectifs à usage d'habitation				
Habitat groupé (lotissement, ...) parcs résidentiels de loisirs				

HABITAT EXISTANT	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Opérations de rénovation, de réhabilitation, d'amélioration, d'extension mesurée ou de reconstruction des constructions existantes	sous réserve de ne pas accroître la capacité d'accueil d'habitants exposés aux nuisances			
Opérations de réhabilitation et de réaménagement urbain pour permettre le renouvellement urbain des quartiers ou villages existants			si elles n'entraînent pas d'augmentation de la population soumise aux nuisances sonores	

CONSTRUCTIONS NOUVELLES ET HABITAT EXISTANT		
autorisé sous réserve de mesures d'isolation acoustique	autorisé sous conditions	Non autorisé

© DGAC 2004